

La Commune

ASSOCIATION DES AMIES ET AMIS DE LA COMMUNE DE PARIS (1871) · 2022 TRIMESTRE 3



NUMÉRO

91

Entre mémoire, histoire et espoirs

Dès que nous parlons de la Commune, on en vient toujours à des histoires de murs. À celui des Fédérés, au Père Lachaise, bien sûr. Puis quand on se penche sur son histoire, on atterrit souvent au pied de la plaque dans le local du 46 rue des Cinq Diamants : « *Aux morts de la Commune. 21-28 mai 1871* ». Et, à côté de la plaque, l'association des Amies et Amis de la Commune de Paris 1871 qui fête cette année ses 140 ans, ses 2 200 adhérents à la fringante activité, avec l'objectif de faire connaître les idéaux de la Commune.

Oui, devant l'immense déception qui hante le peuple de gauche et en l'absence de débats autour des enjeux réels, il faut rappeler l'extraordinaire richesse de la Commune, de ses réalisations et de ses idéaux.

Notre régime présidentiel, couplé à un régime parlementaire, est-il une démocratie véritable ? La Commune instaure, elle, il est vrai à l'échelle d'une ville et pendant quelques semaines, un véritable gouvernement du peuple par le peuple : « *Les membres de l'assemblée municipale sont sans cesse contrôlés, surveillés, discutés par l'opinion, sont révocables, comptables et responsables — Ne peut-on avoir pour perspective une véritable démocratie citoyenne, participative, où la nation puisse exercer une véritable souveraineté, et ce, à tous les niveaux, avec des espaces publics de débats, de décisions, dans une totale transparence* » (Appel du 22 mars 1871 aux électeurs, par le Comité central de la Garde nationale).

Autre priorité : combattre tous les programmes visant à la déréglementation des acquis sociaux, avec son culte de l'argent-roi ; substituer la solidarité à l'individualisme ; éradiquer les menaces qui pèsent sur les entreprises publiques, etc.

La Commune est, ici encore, source d'inspiration. N'a-t-elle pas voté le moratoire sur les loyers, décrété que les logements abandonnés seraient réquisitionnés, supprimé les amendes et retenues sur salaires, lutté contre le chômage, aboli le travail de nuit pour les boulangers, commencé à instaurer le principe pour les femmes et les hommes « à travail égal, salaire égal ».

Allant plus loin encore, la Commune applique la pleine démocratie à l'entreprise avec la création des ateliers coopératifs, qui inspire le décret du 16 avril 1871, prévoyant la remise en marche par les ouvriers des ateliers que leurs patrons ont désertés.

Oui, décidément la Commune demeure d'une extraordinaire fécondité et nous le crierons haut et fort lors de la fête de la Commune le 24 septembre sur la place de la Commune dans le XIII^e arrondissement.

✶ JOËL RAGONNEAU

EN COUVERTURE

Cliché pris lors de la Montée
au Mur des Fédérés 2022



Le 24 septembre prochain, nous nous retrouverons place de la Commune de Paris pour fêter tous ensemble la révolution du printemps 1871. Faire connaître l'histoire de la Commune, du mouvement ouvrier, des militants qui ont donné leur vie cette année-là, pour les droits humains, pour la justice sociale...le combat est toujours à mener.

Pendant deux mois, la Commune a porté les valeurs de liberté, d'égalité et de fraternité, à travers l'émergence du droit du travail, l'école laïque gratuite pour tous, la séparation de l'Église et de l'État, la reconnaissance de la citoyenneté aux étrangers et des avancées significatives vers l'égalité salariale des femmes et des hommes. En 72 jours, la Commune crée la plus authentique démocratie qui ait jamais existé à travers le monde. Une démocratie avec des élus responsables et révocables s'ils ne tiennent pas leurs engagements. Ils sont sans cesse contrôlés par l'opinion : c'est le gouvernement du peuple par le peuple pour le peuple. Faire connaître l'œuvre sociale et démocratique de la Commune, honorer la mémoire de ces femmes et de ces hommes qui ont lutté jusqu'à la mort pour un monde d'humanité et de justice n'est pas un acte passéiste, mais c'est montrer la modernité des décisions prises par la Commune, il y a 151 ans. Venez nombreux en discuter avec nous lors de notre fête 2022. **JR**

FÊTE DE LA COMMUNE 2022

SAMEDI 24 SEPTEMBRE DE 14H À 20H

14h00 Justine Jérémie et Riki de la butte aux Cailles (chant et accordéon)

14h45 Riton la Manivelle

15h30 Nathalie Milon (chanteuse lyrique et chants latino-américains)

16h15 Théâtre avec la pièce « Le rendez-vous du 18 mars »

17h00 Intervention de Julien Landureau des Amies et Amis de la Commune

17h30 Les Szgaboornistes (groupe rock)

18h15 Marie Odile Chantran et Marc Perrone (vielle et accordéon)

Et avec Michel Pinglaut qui interviendra entre chaque groupe avec ses contes kanak.

Et, pendant toute la fête, stands de livres, brochures, affiches, tee-shirts et objets de mémoire de la Commune, buvette et viennoiseries.

CONTRIBUEZ À LA RÉUSSITE DE LA FÊTE !

Achetez et diffusez les bons de soutien dont le prix modique (1 euro) permet de populariser largement notre fête. Ils sont présentés en carnet de cinq. Ils peuvent être commandés au siège de l'association. Participez au montage et à la tenue des stands. Faites connaître vos disponibilités et préférences. Confectionnez gâteaux et friandises pour le stand des viennoiseries et apportez des lots pour la tombola.

PLACE DE LA COMMUNE, PARIS XIII^e

Angle des rues de la Butte-aux-Cailles et de l'Espérance

M^o PLACE D'ITALIE ou CORVISART

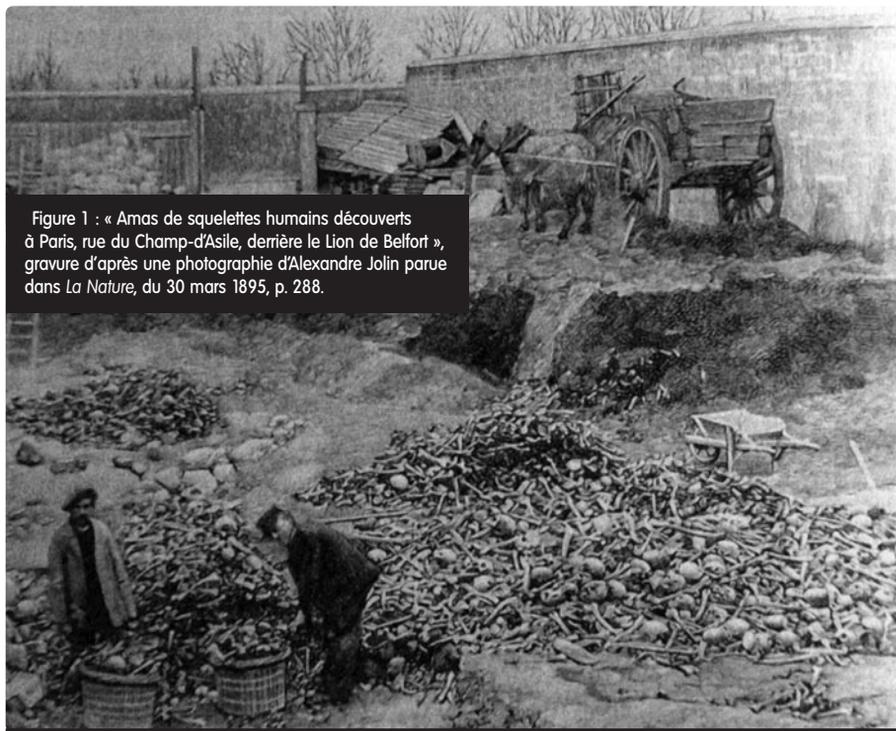


Figure 1 : « Amas de squelettes humains découverts à Paris, rue du Champ-d'Asile, derrière le Lion de Belfort », gravure d'après une photographie d'Alexandre Jolin parue dans *La Nature*, du 30 mars 1895, p. 288.

UN PROGRAMME D'INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE DES LIEUX D'ENFOUISSEMENT DES MORTS DE LA COMMUNE

G

âce à l'important travail de recensement des mentions de la presse d'époque et des témoignages des survivants de la Commune effectué par

Michèle Audin, un pré-inventaire des lieux d'enfouissement des Fédérés a pu être réalisé par le musée d'Archéologie nationale de Saint-Germain-en-Laye. Quelque 125 lieux ont été identifiés, principalement dans Paris intra-muros (103), ainsi que sur

les territoires des 18 communes avoisinantes suivantes :

- Asnières-sur-Seine (Hauts-de-Seine)
- Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine)
- Bièvres (Essonne)
- Clichy-sous-Bois (Seine-Saint-Denis)
- Gagny (Seine-Saint-Denis)
- Issy-les-Moulineaux (Hauts-de-Seine)
- Ivry-sur-Seine (Val-de-Marne)
- Levallois-Perret (Hauts-de-Seine)



Meudon (Hauts-de-Seine)
Neuilly-sur-Marne (Seine-Saint-Denis)
Neuilly-sur-Seine (Hauts-de-Seine)
Rueil-Malmaison (Hauts-de-Seine)
Saint-Denis (Seine-Saint-Denis)
Saint-Ouen-sur-Seine (Seine-Saint-Denis)
Suresnes (Hauts-de-Seine)
Versailles (Yvelines)
Vincennes (Val-de-Marne)

Durant la Semaine sanglante et jusqu'au cours de l'été 1871, plusieurs dizaines de milliers de corps ont été inhumés dans les rares endroits disponibles de la capitale et aux alentours, alors que Paris était encore assiégé par les Prussiens. On a procédé à des enfouissements de masse dans les bois, parcs et jardins, ou encore sous les avenues et les places de Paris tandis que de vastes tranchées gratuites ont été ouvertes dans les grands cimetières parisiens — en particulier au Père-Lachaise et au cimetière du Montparnasse.

Le bilan des exécutions est encore difficile à chiffrer avec précision, mais s'élève vraisemblablement à au moins 20 000 morts (Rougerie, p. 107 ; Audin, p. 221).

Après la reprise de Paris par les troupes gouvernementales, les nouvelles autorités en charge de la capitale ont tenté de faire exhumer les cadavres, qui constituaient par ailleurs un risque important pour la santé publique. Ces travaux ont été entravés par l'état de décomposition avancée des corps, mêlé à leur enchevêtrement — parfois sur plusieurs mètres d'épaisseur. Seules quelques centaines, ou peut-être quelques milliers de corps ont vraisemblablement pu être exhumés du sous-sol de Paris et de la proche banlieue ; la plus grande masse d'entre eux demeure sur place — où ils sont toujours.

Aussi, les travaux d'urbanisme de la fin du XIX^e siècle et des premières années du XX^e siècle n'ont-ils pas manqué de donner lieu à des découvertes fortuites d'accumulations de squelettes et d'éléments métalliques appartenant à des uniformes de Fédérés (figure 1).

De telles découvertes, répétées, ont eu lieu en 1887 rue de la Voûte, en 1892 rue Boulard, en 1896 avenue Henri-Martin, en 1920 rue de Crimée... et surtout en 1897, où environ 800 corps sont mis au jour à l'occasion de la création d'un réservoir d'eau près du cimetière de Charonne. Les dernières découvertes remontent à 1948 sur le boulevard de Sébastopol où une accumulation de corps avait déjà été découverte fortuitement en 1890. Puis à partir des années 1950 et 1960, la mécanisation grandissante des travaux de terrassement tarit définitivement toutes nouvelles découvertes.

C'est pourquoi ce recensement des lieux d'enfouissement des corps de Fédérés est destiné à alimenter la Carte archéologique de Paris gérée par le pôle archéologique de la ville de Paris. Pour les communes situées en dehors de Paris, ces gisements ont pour vocation d'être enregistrés à la carte archéologique nationale, gérée par le Service régional de l'archéologie d'Île-de-France. Il s'agit de prévenir leur destruction lors de travaux futurs en les enregistrant comme des sites archéologiques de la période contemporaine nécessitant des fouilles d'archéologie préventive, s'ils venaient à être menacés par des opérations d'aménagement. Ainsi, le souvenir de la Commune est-il désormais aussi une mémoire archéologique.

■ LAURENT OLIVIER

Conservateur général au musée d'Archéologie nationale de Saint-Germain-en-Laye

Remerciements : nous remercions chaleureusement Michèle Audin, sans laquelle ce travail d'inventaire archéologique n'aurait pas été possible.

Bibliographie : Laurent Olivier, *Inventaire des lieux d'inhumation des morts de la Commune de Paris*. Notices de sites. Document déposé au Service régional de l'Archéologie d'Île-de-France et au Pôle archéologique de la Ville de Paris, 2022 ; Michèle Audin, *La Semaine sanglante. Mai 1871. Légendes et comptes*. Éditions Libertalia, Paris, 2021 ; Jacques Rougerie, *Paris libre, 1871*. Éditions du Seuil, Paris, 2004.

LE RAPATRIEMENT DES DÉPORTÉS DE LA COMMUNE PAR LE TAGE

O n sait que la *Danaé* fut le premier bâtiment qui embarqua des déportés en avril 1872, que la *Guerrière*, qui lui succéda, emporta le plus fort contingent, soit 680 communards, que Louise Michel et Henri Rochefort voisinèrent sur la *Virginie*, et qu'au total, quelque 3 850 condamné(e)s à la déportation en enceinte fortifiée et à la déportation simple furent embarqué(e)s sur 12 transports différents à destination de la Nouvelle-Calédonie, mais le retour des survivant(e)s n'a pas suscité le même intérêt. En prenant comme exemple les rapatriements effectués par le *Tage* en 1877, 1879 et 1880, trois épisodes peuvent être distingués.

UN TRANSPORT TARDIVEMENT MOBILISÉ

Ce navire « *n'a pas été construit pour le service particulier qu'il vient de remplir et pour lequel il a été aménagé de façon spéciale* », écrit euphémiquement dans son rapport de fin de campagne le médecin-major en 1879. Trois décennies après le début du chantier à Brest, il fut mis à l'eau en 1854, mais ce fier vaisseau de guerre armé de 92 bouches à feu ne tarda pas à être ravalé au rôle plus humble de transport de troupes.

Un décret de 1856 ayant précisé que « *tout navire qui n'est pas pourvu d'un moteur à vapeur ne peut être considéré comme un bâtiment de guerre* », il fut doté d'une machine qui fut débarquée vingt ans plus

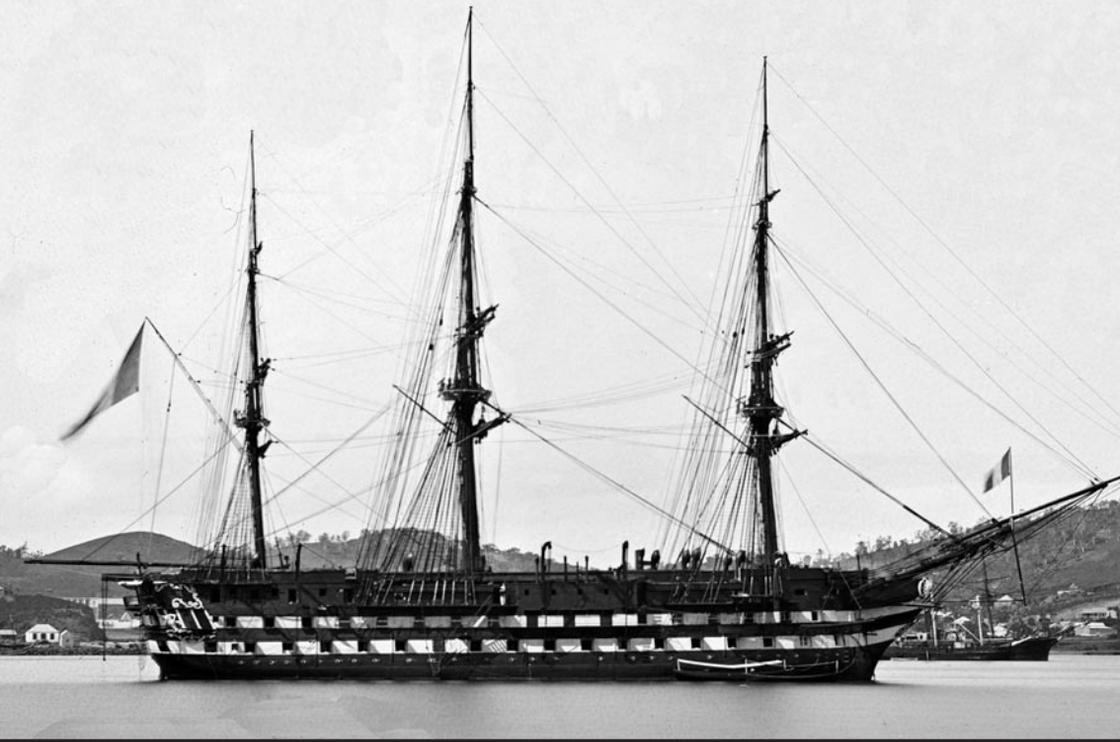
tard, avant d'être affecté au service de la Nouvelle-Calédonie. On pourrait s'en étonner si l'expérience acquise n'avait démontré que « *les traversées des navires à vapeur n'ont pas été en général plus courtes que celles des navires à voiles* », ces derniers ayant une marche supérieure dans les alizés de la zone intertropicale et les grands vents d'ouest de l'hémisphère austral qui leur permettaient de rattraper le temps perdu dans les calmes.

La transformation conduisit également à installer dans la batterie haute du *Tage* quatre grandes cages — dénommées « *bagnes* » dans le vocabulaire marin —, pour accueillir 400 condamnés dont chacun ne disposait que d'un « *cube d'emplacement* » d'un m³. Ces aménagements n'existaient pas au moment où, en 1871-1872, le navire avait servi de ponton-caserne pour les prévenus de la Commune à Cherbourg.

LA PREMIÈRE CAMPAGNE (1876-1877)

C'est du port de la Manche que partit exceptionnellement ce transport, le 14 décembre 1876. Il n'emportait que 13 déportés « *reconnus aptes à faire le voyage* » : ils avaient été extraits du dépôt « *spécial* » de Saint-Brieuc qui remplaçait le fort de Quéléren depuis octobre 1874, et ils furent mêlés aux forçats embarqués à l'île d'Aix.

On peine à imaginer l'extraordinaire encombrement que connurent ces navires : en l'occurrence, long de 65 m et large de 17 à la flottaison, soit les



Le Tago en rade de Nouméa (A. Hughan, State Library of New South Wales)

dimensions approximatives de deux courts de tennis, le *Tago* hébergeait en outre 405 membres d'équipage et 240 passagers libres, soit un total de 1 058 personnes. Quoiqu'il fût considéré comme « celui dont les dispositions intérieures laissent le moins à désirer », le poste des maîtres placé dans le faux-pont était une étuve, même dans l'océan Austral, à cause du voisinage de deux distillateurs qui fournissaient quotidiennement 6 tonneaux d'eau douce. Si les condamnés étaient « les mieux logés », le médecin-major concède que « cet avantage est bien compensé par les autres conditions dans lesquelles ils sont placés pour effectuer le voyage », long de quelque 110 à 120 jours, dont les quatre cinquièmes « d'un seul trait » après l'unique escale de Tenerife.

La principale mission qui lui fut assignée était de « ramener les déportés qui auront obtenu leur grâce ». Ce transport embarqua à Nouméa, le 17 mai 1877,

138 déportés « anémiés et pauvrement vêtus », dont 129 étaient commués en détention. À la suite du décès de deux déportés pendant la traversée et de l'élargissement d'un troisième à son arrivée, ils furent 126 à être transférés, à peine débarqués à Brest, par l'avis à roues le *Souffleur*, jusqu'à Belle-Île. Le directeur de la forteresse fit savoir au préfet du Morbihan qu'il avait « obtenu de la part de tous une soumission complète ; tous se sont même décidés, à l'exception d'un seul, à accepter le travail », auquel, de fait, le régime de la détention n'assujettissait pas les rapatriés. Comme pour les trois quarts d'entre eux, la durée de la peine nouvelle était de 8 à 10 ans à partir du jugement, leur perspective était donc d'y séjourner au moins jusqu'en 1880, et l'on comprend qu'une telle « grâce » ait pu décourager nombre de déportés simples de former des recours.

LA DEUXIÈME CAMPAGNE (1878-1879)

Au départ, en février 1878, le préfet maritime de Brest fut avisé par le préfet du Finistère « *que les déportés primitivement destinés au Tago restaient en France* ». Emportant 393 passagers libres, il restait fort encombré quoique le nombre des forçats ait été limité à 330, « *hommes fatigués du régime des maisons centrales [qui] entrenoient la transportation comme une semi-liberté et [dont] plusieurs ont supplié de les laisser partir* ». Parmi eux se trouvait Victor Pierre, le pénultième communard conduit à l'île Nou pour y subir la peine des travaux forcés.

Après avoir affronté le « *désordre des éléments* » à l'ouest des Kerguelen, où des creux de 16 m engendrèrent des « *roulis insensés* », le bâtiment resta quatre mois et demi sur rade à Nouméa, « *une partie de l'équipage ayant pris part aux expéditions à terre contre les Canaques* ». Au retour, aucun compte n'ayant été tenu des expériences acquises, les 108 déportés, « *dépourvus de vêtements de drap, se trouvaient dans la nécessité de passer le cap Horn avec des pantalons et des blouses de toile et de outil, vêtements le plus généralement en usage en Nouvelle-Calédonie* ». Du moins leur nombre « *alla constamment en diminuant grâce à l'expiration successive de la peine d'un certain nombre* » d'entre eux, si bien qu'à l'arrivée à Brest en février 1879, 85 communards purent être « *expédiés* » par le train à Paris. Ne furent transférés à Auray en voitures cellulaires que 18 déportés très majoritairement commués à sept ans de détention, dont le jugement était postérieur à février 1872 et qui, pour la plupart, ne tardèrent pas à être mis en liberté.

LA TROISIÈME CAMPAGNE (1879-1880)

Après avoir transporté aux antipodes son contingent de 300 forçats, le *Tage* quitte Nouméa le 6 avril 1880 avec un équipage de 410 hommes et 667 passagers civils et militaires, parmi lesquels 116 communards amnistiés, qui « *mènent une vie joyeuse, habitent la batterie haute et se livrent aux*

occupations de leur goût », les portes des « *bagnes* », transformés en « *simples postes de séjour* », étant désormais ouvertes. Contrairement à des commandants qui les traitèrent comme des « *insurgés graciés* », le capitaine de vaisseau Caubet, « *bon républicain* », fut salué pour son longanimité, alors que l'aumônier du bord s'évertuait à contester les droits de ces nouveaux « *passagers civils* » ; celui-ci parvint ainsi à imposer à un ancien déporté à l'agonie le secours de la religion, mais furent civilement immergés trois autres rapatriés, dont la fille de Zulma et Georges Arnold, qui fut membre de la Commune.

L'Union Républicaine du Finistère annonçait ironiquement que l'arrivée du transport, le 1^{er} août, ferait « *sans doute revenir à Brest les reporters de quelques journaux de Paris qui sauront probablement se renseigner, un peu mieux que par le passé, sur les questions de navigation pour l'édification de leurs lecteurs* ». Olivier Pain échappait à la critique, lui qui s'était évadé de Nouvelle-Calédonie : il était présent au débarquement en tant qu'envoyé spécial de *L'Intransigeant*, dont le 1^{er} numéro ne datait que du 15 juillet. C'est ainsi que les nouveaux arrivants apprirent que l'amnistie plénière, votée par les deux Chambres, avait permis le retour des exilés, dont Henri Rochefort. Ils découvrirent aussi, à l'arrivée du train à la gare Montparnasse, que deux partis républicains se disputaient leurs faveurs, et, en l'occurrence, la collation préparée à leur intention par le comité « *bourgeois* », fondé par Louis-Blanc et Victor Hugo, les détourna de la réception moins tapageuse organisée par le comité « *socialiste* ».

■ YANNICK LAGEAT

Service historique de la Défense, Brest, 2F17 ; Arch. dép. Finistère 1Y107, et Morbihan, 2Y228 ; presses brestoïse et parisienne.



LA COMMUNE DE PARIS À L'ORIGINE DE LA TRADITION ÉDUCATIONNISTE

Bien avant Paul Robin (1837-1912) à Cempuis ou Sébastien Faure (1858-1942) dans son école libertaire La Ruche, les communeux s'intéressèrent et innovèrent en matière d'éducation s'inspirant plus ou moins directement de la tradition révolutionnaire de 1789 et du rapport de Condorcet (1743-1794) qui visait à mettre en place une éducation du peuple pour le peuple et par le peuple. Ainsi la Commune précéda à la fois l'école de Jules Ferry (1832-1893) et les expériences libertaires.

Néanmoins, la Commune n'inventa pas tout, elle s'inspira sans aucun doute de réflexions antérieures. Tout d'abord, du *Programme d'enseignement de l'association fraternelle des instituteurs et institutrices et professeurs socialistes* de 1849 rédigé par Pauline Roland (1805-1852), Gustave Lefrançais (1826-1901), un dénommé Pérot et des conceptions fouriéristes — qui inspirèrent aussi Pierre-Joseph Proudhon (1809-1865) — et mise en forme par Victor Considérant (1808-1893) en 1864 dans sa *Théorie de l'éducation naturelle et attrayante dédiée aux mères*. Mais aussi peut-être eurent-ils connaissances des textes de 1869 de Paul Robin *L'éducation intégrale* ou encore de Bakounine *Les Endormeurs*. Très probablement certains communeux avaient en tête les résolutions sur l'enseignement intégral des congrès de l'Association internationale des travailleurs de Lausanne en 1867 et de Bruxelles en 1868.

Aussitôt après les élections, la Commune mit en place une Commission de l'enseignement qu'elle confia au blanquiste Édouard Vaillant (1840-1915)

et où siégèrent Jules Vallès, Gustave Courbet, Jean-Baptiste Clément pour les plus connus. Dans les principes, l'urgence est de transformer l'enseignement religieux en enseignement laïque. Ainsi, la Commune répond favorablement à la requête de la société de *l'Éducation nouvelle* du 26 mars 1871 (paru au JO du 2 avril 1871) et qui commence ainsi :

« *A la Commune de Paris,*

Considérant la nécessité qu'il y a, sous une république, à préparer la jeunesse au gouvernement d'elle-même par une éducation républicaine qui est toute à créer.

Considérant que la question de l'éducation, laquelle n'est exclusive d'aucune autre, est la question mère, qui embrasse et domine toutes les questions politiques et sociales, et sans la solution de laquelle il ne sera jamais fait de réformes sérieuses et durables [...] »

Fort de ses intentions, la Commission de l'enseignement, relayée et parfois devancée par les initiatives populaires, prit de nombreuses résolutions et fit, bien avant les lois Ferry, de la laïcité et de la gratuité de l'école, les principes fondamentaux de la nouvelle école garantie pour la totalité des enfants, garçons ou filles. Pour ce faire, on supprima tout subside public aux écoles religieuses et on déconfessionnalisa l'enseignement.

En ce sens, la société de *l'Éducation nouvelle* exigea :

[...] Que l'instruction religieuse ou dogmatique soit laissée tout entière à l'initiative et à la direction libre des familles, et qu'elle soit immédiatement et radi-

calement supprimée, pour les deux sexes, dans toutes les écoles, dans tous les établissements dont les frais sont payés par l'impôt [...] Qu'il n'y soit enseigné ou pratiqué, en commun, ni prières, ni dogmes, ni rien de ce qui est réservé à la conscience individuelle [...]. Exigence absolue afin de « veiller à ce que l'enfant ne puisse à son tour être violenté par des affirmations que son ignorance ne lui permet point de contrôler ni d'accepter librement »¹.

En matière d'éducation, la Commune ne se contenta pas de beaux discours et de courageuses résolutions, elle fit aussi œuvre de nombreuses réalisations : ouverture d'une école dans le IX^e arrondis-

sement, de cantines dans le VIII^e pour les enfants nécessiteux, fournitures scolaires gratuites dans le III^e, projet de crèches ou d'orphelinat. Elle relança l'idée d'enseignement professionnel détruit par la loi Le Chapelier en 1791. Elle ne délaissa pas non plus l'éducation des adultes : ouverture de la Sorbonne, fondation de bibliothèques et surtout éducation du peuple par le peuple dans les nombreux clubs d'hommes et de femmes dans les églises parisiennes réquisitionnées.

Mais le projet communard a aussi quelques limites sans doute du fait de sa courte vie. En effet comme

Tradition éducationniste, salle d'études de La Ruche



Le remarquait Paul Chauvet (1900-1984) dans la revue *La Rue*² : « *L'organisation scolaire ancienne disparaissait, mais la pédagogie [autoritaire] restait la même* » avec le risque d'un retour de la domination d'abord des maîtres voire d'autres acteurs issus de la Commune elle-même.

Afin de limiter ce risque d'une prise de pouvoir sur le peuple, des intellectuels en particulier, Bellanger dans *Le Vengeur* du 8 avril 1871 souhaitait « *qu'un manieur d'outil puisse aussi lire et écrire un livre [...] sans pour cela se croire obligé d'abandonner l'étau ou l'établi* ».

Enfin le projet d'éducation communal se réclamait d'une approche scientifique. Ainsi un manifeste issu du XVII^e arrondissement préconisait : « *l'emploi exclusif de la méthode expérimentale ou scientifique, celle qui part de l'observation des faits* » et une commission du IV^e affirmait que « *toute conception philosophique doit subir l'examen de la raison et la science* », en bref, être soumis à l'esprit critique dans le cadre d'une démarche rationaliste. Enfin, cette éducation devait permettre à chacun de s'épanouir dans toutes ses dimensions, celles « *de la vie privée, de la vie professionnelle et de la vie sociale et politique* »³.

Pour conclure, il est possible d'affirmer que la Commune s'inscrit dans un projet éducationniste holiste et émancipateur que l'on retrouvera chez Francisco Ferrer (1859-1909) ou Célestin Freinet (1896-1966) ou encore aujourd'hui à l'école Vitruve, au Lycée autogéré de Paris (LAP) ou encore au lycée expérimental de Nazaïre⁴.

■ HUGUES LENOIR

(1) Maurice Dommanget, *La Commune*, Bruxelles, éditions La Taupe, 1971. (2) *La Rue*, n°10, 1971. (3) Déclaration de la société de l'Éducation nouvelle, 26 mars 1971. (4) Comme les communeux, j'ai retiré le Saint devant Nazaïre.

LOUISE MICHEL ET L'ÉDUCATION

Dans la première partie de sa vie, avant la Commune de Paris, en Haute-Marne d'où elle est originaire puis à Paris où elle s'installa à 27 ans,

Louise Michel (1830-1905) fut institutrice, puis directrice d'externat. Elle enseigna également dans une école professionnelle pour filles.

Pour connaître sa vision sur l'éducation et ses méthodes pédagogiques, on ne trouvera pas un essai de sa main sur le sujet, délivrant l'explication limpide de sa pédagogie. Il faut considérer l'œuvre dans son ensemble. « *Pour connaître Louise Michel, il faut donc la lire* », nous enjoint Claude Rétat*. Et Louise Michel fut une écrivaine prolifique. Outre ses *Mémoires*, son œuvre se compose de romans, pièces de théâtre, contes et poésies, ainsi que de chansons et d'embryons d'encyclopédies.

TOUT SE TIENT

La pensée de Louise Michel pourrait se résumer dans l'expression : tout se tient. Mathématiques, physique, biologie, astronomie, toutes les sciences sont liées et se combinent en cycles et en gammes. Elle inclut dans ce *grand tout* la littérature, en particulier les contes et légendes, les arts et les langues. À partir de là, elle anticipe les effets de la révolution sociale, inéluctable à ses yeux, d'où émergera une humanité nouvelle, instruite, fraternelle, égalitaire, qui vivra en bonne intelligence avec la nature. Dans cette vision de la connaissance, la musique joue un rôle fondamental, en imprimant à l'ensemble rythme, harmonie et nuances infinies.

Bien sûr, on caricatura cette approche parfois absconse, souvent exprimée avec lyrisme. En réaction à un article de Louise Michel intitulé *Cycles*, un contradicteur parla de « *pathos philosophico-scientifico-emberlifico-littéraire* ».

Pourtant cette théorie globalisante de la connaissance est un courant important qui traverse le XIX^e siècle. Elle prend sa source dans la pensée de Charles Fourier (1772-1837) où tout s'ordonne par séries, et où l'association libre des passions humaines, à l'instar de la gravitation universelle, permettrait d'atteindre l'harmonie. Le fouriérisme, forme de socialisme utopique, inspirera de nombreux penseurs du mouvement social.

ENFANT LIBRE, ÉCOLIÈRE FRUSTRÉE

Cette forme de pensée trouve aussi ses racines dans l'enfance de Louise Michel. Elle grandit à Vroncourt (Haute-Marne), en bordure de ce petit village, au contact direct de la nature. Elle fut élevée par des grands-parents adeptes des Lumières. La musique et le dessin faisaient partie de son quotidien, toute la famille jouait d'un instrument.

Elle baignait aussi bien dans la philosophie des encyclopédistes que dans l'atmosphère des veillées paysannes où se transmettaient les contes et légendes du pays. Enfant « bâtarde » mais libre, elle expérimentait et complétait ses savoirs dans la forêt et les champs environnants. Elle aimait se confronter aux éléments, particulièrement rudes dans la région, dont elle avait conscience de tirer la force.

Louise Michel raconte qu'enfant, elle avait volé au Dr Laumont, ami de la famille, une petite encyclopédie — « *un volume relié en peau, où il y avait les noms de tout ce qu'on peut apprendre* ». Elle avoua son forfait dans une historiette en prose, *Les Méchancetés d'Hélène*, en y inventant une punition, « *être condamnée à passer un mois sans autre livre qu'une grosse grammaire* ».

Cette anecdote annonce la frustration que Louise Michel subira tout au long de sa propre instruction

« officielle », sur les bancs de l'école de Vroncourt mais plus encore au pensionnat de Chaumont, qui la prépara au brevet d'institutrice. La priorité était donnée non pas aux sciences et à la littérature, mais à l'écriture, à la grammaire, au calcul, et pour les filles aux travaux d'aiguille. Ces matières l'enuyaient au point qu'elle loupa une première fois son diplôme, alors qu'à la même époque elle entamait une correspondance littéraire avec Victor Hugo.

APPRENDRE EN MOUVEMENT

La pensée de Louise Michel et l'éducation qui la forgea laissent deviner ses méthodes pédagogiques. « *Tout étant lié* », les apprentissages, quel que soit le sujet, étaient abordés par différentes entrées, en utilisant tous les sens de l'élève. Étudier les textes



mais aussi écouter l'écoulement de la rivière depuis l'école d'Audeloncourt, sa première classe. Bouger dans la classe, échanger et s'entraider plutôt que d'attendre, immobile et passif, la parole sacrée de la maîtresse.

Dans ses *Mémoires*, elle raconte quelques bribes des cours qu'elle donna en Nouvelle-Calédonie, aux adultes comme aux enfants. Même si les biographes doutent de la réalité de cet enseignement, ces passages dévoilent les bases d'une méthode générale.

Le mouvement (au même titre que la musique qui rythme le *grand tout*) est toujours aux fondements de cette pédagogie, mais également la créativité et l'improvisation. Elle explique : « *Il faut, pour les Kanaks des méthodes mouvementées ; n'en faut-il pas pour tout esprit jeune, et nous-mêmes n'apprenons-nous pas plus vite ce qui nous arrive avec des couleurs dramatiques que par des nomenclatures arides ?* » ; « *L'écriture est apprise comme par intuition ; si, au moyen de lettres mobiles on fait composer les mots, on est tout étonné de voir le pauvre noir écrire très vite les mots convenablement.* » ; « *La façon la plus rapide de commencer la musique, c'est de faire transposer un motif extrêmement facile en ajoutant comme exercice gammes et accords, tantôt plaqués, tantôt en arpèges. Tout cela le plus simplement possible.* »

Ces méthodes d'avant-garde perturbent inspecteurs et visiteurs. Clemenceau (1841-1929), à propos de l'école dirigée par Louise Michel à Montmartre, raconte : « *Je ne puis pas dire que cette école était absolument correcte au sens où on l'entend à la Sorbonne [...] On y enseignait à tort et à travers des méthodes inconnues, mais en somme on enseignait...* »

LAÏQUE ET FÉMINISTE

Louise Michel gardait une certaine liberté dans ses pratiques car elle resta en dehors du système de l'instruction publique. Elle choisit d'enseigner dans des écoles laïques et libres, où elle n'eut pas à

prêter serment à Napoléon III, ni à rendre des comptes au clergé. À cette époque, celle du Second Empire (1852-1870), l'enseignement laïc, porté par des républicains, était fortement empreint d'anticléricalisme, face au pouvoir puissant des religieux dans l'éducation.

À la fin des années 1860, par le biais de la Société d'instruction élémentaire, institution animée, elle aussi, par des républicains laïcs, Louise Michel donna des cours dans une école professionnelle pour filles, rue Thévenot à Paris. « *Quelques poignées de jeunes filles, à peine, y étaient sauvées de l'apprentissage et pourvues d'états ou de diplômes, suivant leurs aptitudes, raconte-t-elle ; des artistes en sortirent et nous disions : voici venir la République* ». La rue Thévenot (aujourd'hui rue Réaumur) fut également un lieu de rencontre des cercles féministes. Les grisettes formées par ces écoles professionnelles, outre le fait de gagner leur indépendance financière, furent le ciment de l'excellence parisienne dans les métiers de la mode.

PROTECTRICE

Enfin, on ne pourrait conclure sans évoquer l'empathie et la générosité — parfois pathologique, au grand dam de sa mère — dont fit preuve Louise Michel avec ses élèves pauvres ou indigents.

Charles de Sivry (1848-1900), musicien et beau-frère de Verlaine, informé de sa réputation dans Montmartre, lui demanda un jour de bien vouloir héberger dans son école une enfant des rues trouvée recluse, avec sa mère, sous le « *toit à porcs* » d'une courette. À la requête de Sivry, Louise Michel répondit : « *Monsieur, il y a toujours chez moi de la place pour les pauvres* ». Lorsqu'il revint avec l'enfant, à laquelle il avait trouvé des habits propres, elle le tança : « *Ce n'était pas la peine, dit-elle, j'ai mon grand châle noir ; voyez, presque toutes mes petites élèves pauvres sont vêtues avec* ».

■ PHILIPPE MANGION

MARIA VERDURE PIONNIÈRE DES CRÈCHES

Maria Verdure (1849-1878) est connue pour avoir proposé à la Commune un projet novateur d'organisation des crèches.

Nous connaissons assez peu de choses de Maria Verdure. Nous n'avons même pas de photo d'elle. Nous savons qu'elle est née à Saint-Folquin, dans le Pas-de-Calais, le 16 juin 1849 ; qu'elle est la fille d'Augustin Verdure, un fils de paysan, devenu instituteur, révoqué par l'Empire à cause de ses convictions républicaines, et de Carole Masson.

La famille émigre à Paris, où Augustin adhère à l'AIT et est élu à la Commune, le 26 mars 1871, par le XI^e arrondissement. Membre de la commission de l'enseignement, il est arrêté peu après la fin de la Semaine sanglante et condamné en août 1871, par le 3^e conseil de guerre, à la déportation en Nouvelle-Calédonie. Arrivé à Nouméa en novembre 1872, il y meurt moins d'un an plus tard, le 28 avril 1873.

De sa fille Maria, nous savons qu'en 1871 elle est libraire et habite chez ses parents, 8, rue Sainte-Marie-du-Temple (aujourd'hui rue de la Présentation, XI^e arrondissement), dans le quartier de Belleville.

Son nom apparaît, dans le *Journal officiel* du 2 avril 1871, comme membre d'une délégation de la société *L'Éducation nouvelle*, qui remet aux membres de la Commune un projet pour l'enseignement¹. « *Considérant que la question de l'éducation ... est la question mère, qui embrasse et domine toutes les questions politiques et sociales* », ce texte exprime un certain nombre de revendications de principe, qui inspireront l'œuvre scolaire de la Commune : école laïque, gratuite et obligatoire pour les enfants des deux sexes ; enseignement fondé sur « *la méthode expérimentale et scientifique, celle qui part toujours de l'observation des faits* » ; instruction intégrale, « *qui deviendra le meilleur apprentissage possible de*

la vie privée, de la vie professionnelle et de la vie politique ou sociale ».

Mais c'est surtout pour son projet de réorganisation des crèches que Maria Verdure est connue. Les premières crèches étaient apparues, à Paris, en 1844². Elles avaient pour vocation d'accueillir les très jeunes enfants de 0 à 2 ans dont les mères travaillaient. Jusque-là, les enfants étaient confiés aux « *soins mercenaires* » de nourrices, ou étaient déposés dans des garderies de l'assistance publique — des « *oubliettes modernes* » — dans des conditions telles que « *sur 100 enfants qu'elles reçoivent, 3 arrivent à l'âge de vingt ans* ».

Le projet soumis à la Commune, au nom de la *Société des Amis de l'enseignement*, par Maria Verdure, Charles Élie Ducoudray (qui deviendra son mari) et Félix Ducoudray, le frère de ce dernier, est publié, en deux parties, dans le *Journal officiel* des 15 et 17 mai 1871.

La première partie³ énonce les principes qui devraient fonder l'éducation des enfants. « *Le développement de l'intelligence est préjugé par la santé de l'enfant.* » Dans l'idéal, l'enfant doit être élevé par sa mère, car « *l'allaitement de l'enfant nouveau-né par sa mère [est], conformément aux lois naturelles et aux observations scientifiques, le seul moyen d'obtenir des sujets sains et vigoureux* ». À défaut, il importe que, pendant la période de gestation et d'allaitement, « *elle ne se livre à aucun travail de nature à porter atteinte à la santé de son enfant et à la qualité de son lait* ». Pour cela, « *des réformes économiques sont nécessaires* » : la crèche est, à titre transitoire, « *le procédé le moins défectueux pour favoriser l'allaitement maternel et entretenir les liens naturels entre la mère et l'enfant* ».

C'est dans la seconde partie⁴ que le projet d'organisation des crèches est exposé. Le projet précise d'abord

les conditions matérielles qui doivent guider l'organisation des locaux. Les crèches doivent être « *disséminées dans les quartiers peuplés d'ouvriers, à proximité des grandes usines* », dans des locaux bien éclairés et aérés, et dotés d'un jardin. Chaque crèche regroupe 100 enfants, poupons et nourrissons, et comporte quatre pièces : une pour les poupons, une pour les nourrissons, une pour la salle à manger, une pour la salle de jeux. Le mobilier doit être adapté à la taille des enfants et un promenoir doit leur permettre de déambuler sans les appareils qui déforment leurs épaules : « *La salle de jeux contient tout ce qui peut amuser les enfants ; l'ennui est leur plus grande maladie. Un promenoir à double appui-main règne autour de la table ; on y trouve des jouets de toute sorte, des chariots, un orgue, une volière remplie d'oiseaux ; on y voit, peints ou sculptés : des animaux, des arbres, des objets réels et non pas mystiques.* »

Enfin, le projet détaille le recrutement et les tâches du personnel. En premier lieu, « *qu'aucun ministre ou représentant d'un culte n'est admis dans le personnel* ». L'encadrement est étoffé : on doit prévoir 10 personnes pour 100 enfants : « *une directrice, quatre femmes pour les nourrissons, trois pour les poupons, une pour la cuisine, une pour la lingerie* ». Le personnel est polyvalent : « *Toutes ces fonctions sont remplies à tour de rôle et de semaine en semaine par celles qui en sont capables. Les gardiennes des nourrissons changent chaque jour entre elles ; un labeur toujours le même dégoûterait ces femmes et les rendrait tristes et maussades. Il importe que les enfants ne soient confiés qu'à des personnes gaies et jeunes, autant que possible. Le costume ne doit pas être sombre, le noir est banni de la crèche.* »

Enfin, à une époque où la mortalité infantile reste forte, une réglementation sanitaire est instaurée : « *Un médecin et un pharmacien sont désignés par l'autorité civile sur la présentation du personnel de chaque crèche. Afin d'éviter les maladies contagieuses, aucun enfant n'est admis sans l'autorisation du médecin.* »

On le voit, les préoccupations vont bien au-delà de la simple garderie. Non seulement, on veille sur la santé et le développement physique des enfants,

mais on met aussi l'accent sur leur bien-être et sur leur épanouissement, en introduisant ce que nous appellerions aujourd'hui des activités d'éveil.

Nous n'avons pas trace d'un débat de ce projet à la Commune. Compte-tenu de la date — 15 mai, soit six jours avant la Semaine sanglante — ce n'est pas étonnant.

María se marie, le 7 novembre 1871, avec Charles Élie Ducoudray. Un mariage éphémère, puisque Charles Élie, après une brève incarcération suivie d'un non-lieu, meurt brutalement le 13 novembre d'une rupture d'anévrisme, alors qu'il rendait visite dans sa prison à Théophile Ferré qui venait d'être condamné à mort. De cette union naîtra quelques mois plus tard un fils, Élie Charles Marius Ducoudray (1872-1902). De son côté, María meurt le 23 mars 1878, à Paris (IX^e arrondissement).

Plusieurs crèches portent aujourd'hui son nom, dans le Val-de-Marne (Valenton, La Queue-en-Brie).

■ MICHEL PUZELAT

(1) *Journal officiel* du 2 avril 1871.

gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k20954565?rk=42918;4

(2) Jean Héritier, « Le jour où l'on mit les enfants en crèche », *L'Histoire*, n° 67, mai 1984, p. 86-89.

(3) *Journal officiel* du 15 mai 1871.

gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k2095499x/f2.item

(4) *Journal officiel* du 17 mai 1871.

gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k2095501j/f2.item

Références :

Claudine Rey, Annie Gayat, Sylvie Pepino, *Petit dictionnaire des femmes de la Commune. Les oubliées de l'histoire*, Les Amis de la Commune de Paris / Le bruit des autres, 2013, p.268-269.

Michel Cordillot (coord.), *La Commune de Paris 1871. Les acteurs, l'événement, les lieux*, Éditions de l'Atelier, 2021, p. 1317-1318.

Le blog de Michèle Audin :

macommunedeparis.com/2021/05/14/14-mai-1871-alix-victorine-maria-et-les-crèches/

macommunedeparis.com/2021/05/17/17-mai-1871-le-journal-officiel-publie-la-suite-de-l'article-sur-les-crèches/

UN BEAU PARCOURS DU 18 MARS 2022 À BELLEVILLE

Après un parcours mémorable en 2021 pour le 150^e anniversaire de la Commune, le 18 mars 2022 fut l'occasion de célébrer les 140 ans de notre association, au cœur du quartier de Belleville. Le défilé fut certes plus modeste mais très ensoleillé et les gens sur les trottoirs et les terrasses n'étaient pas indifférents. Nous nous sentions chez nous.

Le rassemblement devant l'église Saint-Jean-Baptiste permit à Marc Ternant de faire revivre la spécificité de la Commune à Belleville. Puis Patrick Delvert honora Zéphirin Camélinat (1840-1932) dont une plaque nous rappelle qu'il habita la maison au 137 rue de Belleville près de l'église. Il exposa également le rôle de Jean-Baptiste Dumay (1841-1926) dans la Commune du Creusot puisqu'une rue toute proche porte son nom.

L'arrivée sur la place Krasucki fut l'occasion de célébrer l'ensemble des élus des XIX^e et XX^e arrondissements et pour Marc Ternant de mettre l'accent sur Gustave Flourens (1838-1871) et Jean Allemane (1843-1935).

Devant l'église Notre-Dame-de-la-Croix, Caroline Viau rappela l'entrée des femmes dans la politique et leur rôle dans la Commune de Paris, en particulier dans les clubs avec la figure d'André Léo (1824-1900). Un grand pas en avant dans l'histoire de la libération des femmes de l'ordre moral catholique.

Nous ne pouvions pas ignorer la mosaïque monumentale de Simon Michel dont l'inauguration eut lieu en 2021. Ce fut l'occasion pour Patrick Delvert de rappeler la lutte héroïque de Belleville lors de la Semaine sanglante

et notamment de sa dernière barricade au coin de la rue Rampeau et rue de la Tourtille.

Après avoir descendu la rue de Belleville jusqu'à la place Jean Rostand, en passant devant le cabaret de Maxime Lisbonne (1839-1905), Jean-Louis Robert retraça les débuts de notre association, avec le fameux banquet du 18 mars 1882 qui rassembla 800 personnes dans la salle Favier toute proche.

Pour finir, Sylvie Braibant rappela l'actualité de notre association, sa volonté d'obtenir une station de métro Belleville-Commune de Paris et les retentissements de la Commune de Paris à travers le monde.

Et le tout fut joyeusement mis en musique par *Les Brigades Louise Michel* qui bénéficièrent d'une sono particulièrement à la hauteur cette année.

Gloire aux combattants de Belleville ! Vive la Commune !

■ JEAN-PIERRE THEURIER

Les textes des interventions peuvent être consultés sur notre site commune1871.org rubrique « nos actualités/vie de l'association »

Photo Jean-Marc Domart





LA MONTÉE AU MUR DES FÉDÉRÉS 2022

Le succès mémorable de la montée au Mur du 150^e anniversaire, en 2021, nous incitait à renouveler l'expérience en 2022 et à organiser une vraie marche dans les rues de Paris. De nouveau, un collectif unitaire s'était constitué à l'appel des Amies et Amis de la Commune, épaulés par nos amis de « Faisons vivre la Commune ». Et la réussite a été au rendez-vous.

Dès le matin, nous nous retrouvons place des Fêtes, au cœur de ce quartier de Belleville qui avait si ardemment participé à la Commune. Autour de celui des Amies et Amis de la Commune, ont pris place les stands des partis de gauche (PCF, PCOF, NPA, Fédération anarchiste...), des syndicats (CGT, Solidaires, CNT...), des éditeurs (Libertalia, Cahiers d'Histoire, Le Monde libertaire...), des associations (La Libre Pensée, l'UJRE-Union des Juifs pour la résistance et l'entraide...). Le maire du XIX^e, François Dagnaud, vient nous saluer en voisin. Sur le podium, théâtre et chansons se succèdent avec la compagnie Théâtre 15, le collectif La Commune en

Chantant, le chœur des Brigades Louise Michel et la Fanfare Invisible.

Avant le départ de la marche, Sylvie Braibant, notre co-présidente, prend la parole au nom des Ami(es) et du collectif unitaire. Elle met en lumière le caractère unique de l'événement-Commune :

« Dès le 18 mars 1871, la Commune est une cacophonie harmonieuse, un festival de motivations les plus composites, nationalistes ou internationalistes, libertaires et autoritaires, sociales et culturelles. Elle est par excellence la révolution plurielle, où l'émancipation collective se conjugue à l'individuelle. Elle est mélange d'audaces et de légalisme, de moralisme outrancier et de légèreté amoureuse. On se pare, on orne, les uniformes fleurissent - la Commune s'installe aussi dans un décor, des parades, des fêtes, théâtres côtés cour et jardin. »

Et, dans une allusion à l'actualité :

« Au moment de partir vers le mur des Fédérés, triste rappel des derniers 150 combattants fusillés, ce printemps 2022 nous donne à entendre d'autres résolutions, plus inspirantes... Ne voyons-nous pas des

signaux clignoter, ceux d'une pluralité retrouvée et unie, pour nous donner à espérer ? »

À 14 h 30, sous un grand soleil, le cortège s'ébranle, derrière la banderole des Amies et Amis de la Commune et celle du collectif « Vive la Commune », suivies des autres organisations, syndicats, partis, associations, collectifs et de nombreux non-organisés. Ce n'est certes pas la marée humaine du 150^e anniversaire, mais la marche rassemble 4 000 à 5 000 personnes, bien au-delà des quelques centaines qui se rassemblaient traditionnellement. Un succès qui donne des idées pour l'avenir.

Le cortège chemine à travers Belleville, sous les ombrages de la rue des Pyrénées, ponctué de chants, entraînés par une fanfare. Nos amis du Comité belge des Amies et Amis de la Commune, derrière leur banderole, ne sont pas les moins remarquables.

Le cortège se densifie à l'approche du Père-Lachaise, où un bouchon se forme. Et bientôt, la pelouse du Mur des Fédérés est submergée par une foule compacte, d'où émergent drapeaux, banderoles et pancartes. Le maire, Éric Pliez, et les élu(e)s du XX^e se frayent un chemin jusqu'au Mur.

On entonne *Le Temps des Cerises*, *Le Drapeau rouge*, *L'Internationale...*, tandis que les gerbes rouges s'amoncellent sous la plaque « Aux morts de la Commune ».

Les groupes stationnent longuement sur la pelouse, devant le Mur, avant de se disperser progressivement.

✚ MICHEL PUZELAT

SIGNATAIRES DE L'APPEL À LA MONTÉE AU MUR DES FÉDÉRÉS, LE 23 MAI 2022

AMIES ET AMIS DE LA COMMUNE DE PARIS 1871
 AMIS DU MAITRON
 ACER
 ARAC
 ASSOCIATION ACTION
 ASSOCIATION LOUISE MICHEL
 ASSOCIATION POUR UNE CONSTITUANTE
 BRIGADES LOUISE MICHEL
 CAHIERS D'HISTOIRE
 CGT-FAPT
 CGT-FÉDÉRATION DES VRP ET COMMERCIAUX
 CGT-SPECTACLES
 CGT-LES POSTAUX DE PARIS
 CHORALE POPULAIRE DE PARIS
 COMITÉ BELGE DES AMIES ET AMIS DE LA COMMUNE DE PARIS 1871
 COMITÉ LÉO LAGRANGE PARIS
 COMPAGNIE JOLIE MÔME
 DROITS DEVANT
 ÉDITIONS SYLLEPSE
 EELV 20^e
 EELV PARIS
 FAISONS VIVRE LA COMMUNE
 FÉDÉRATION ANARCHISTE - GROUPE COMMUNE DE PARIS
 FÉDÉRATION DES SYNDICATS SUD-RAIL
 FÉDÉRATION NATIONALE PTT BUREAU GARES AMBULANTS
 FEMMES EGALITE
 FNAF-CGT
 FNIC-CGT
 FRANCÉ INSOUIMISE
 FRANCÉ INSOUIMISE 20^e
 FSU-ÎLE-DE-FRANCE
 IHS-CGT
 IHS-FAPT
 INFOCOM-CGT
 IRELP
 LA COMMUNE LIBRE DE MONTMARTRE
 LDH-ÎLE-DE-FRANCE
 LES GARIBALDIENS
 LIBERTALIA
 LIBRE PENSÉE FÉDÉRATION NATIONALE
 LIBRE PENSÉE PARIS
 LIBRE PENSÉE 91
 LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT
 LIGUE DES DROITS DE L'HOMME
 LSR 92
 MOUVEMENT DES JEUNESSES COMMUNISTES DE FRANCE
 MOUVEMENT DES JEUNESSES COMMUNISTES DE PARIS
 MRAP
 NOUVELLE UNION POPULAIRE ÉCOLOGIQUE ET SOCIALE (NUPES)
 NPA
 NPA PARIS
 NPA 20^e
 PARDEM (PARTI DE LA DÉMONDIALISATION)
 PARTI COMMUNISTE
 PARTI COMMUNISTE PARIS
 PARTI COMMUNISTE PARIS 20^e
 PARTI COMMUNISTE SECTION IEG PARIS
 PARTI COMMUNISTE SECTION POSTE PARIS
 PARTI DE GAUCHE
 PCOF
 PIONNIERS DE FRANCE
 POI PARIS
 PS SECTION DU 11^e - LÉON BLUM
 PS SECTION DU 20^e - COMMUNE DE PARIS
 PUBLICO
 RÉSISTANCE SOCIALE
 SNUIPP-FSU
 SYNDICAT CNT-ETPCS 94
 SYNDICAT GÉNÉRAL DU LIVRE ET DE LA COMMUNICATION ÉCRITE (SGLCE)
 SYNDICAT UNIFIÉ DU BÂTIMENT RP-CNT
 UD-CGT 94
 UD-CGT PARIS
 UNION DÉPARTEMENTALE SOLIDAIRES PARIS
 UNION LOCALE CGT PARIS 10^e
 UNION LOCALE CGT PARIS 13^e
 UNION LOCALE CGT PARIS 20^e
 UNION RÉGIONALE SOLIDAIRES ÎLE-DE-FRANCE
 UNION SYNDICALE SOLIDAIRES
 URIF-CGT
 URIF-FO
 UJRE-UNION DES JUIFS POUR LA RÉSISTANCE ET L'ENTRAIDE



NOTRE BANQUET 2022 FÊTE DE L'AMITIÉ ET DU SOUVENIR

Malgré les difficultés rencontrées pour son organisation, plus de 170 convives s'étaient donné rendez-vous le samedi 26 mars dans l'immeuble de la CGT à Montreuil pour notre banquet annuel. Venus de la région parisienne, de province et de l'étranger, ils étaient heureux de se retrouver après deux ans d'interruption due à la pandémie.

Après l'apéritif convivial, on s'installa à table dans une joyeuse ambiance, en commençant par chanter le *Temps des Cerises* de Jean-Baptiste Clément.

Notre ami Francis Pian, coresponsable du bulletin, souligna dans une intervention très écoutée combien les idéaux de la Commune étaient toujours d'actualité dans un monde où les richesses produites sont considérables, mais accaparées par une minorité. Francis rappela aussi que la mémoire de la Commune est entretenue par notre association dont nous fêtons le 140^e anniversaire cette année.

Une table bien garnie, une chaleur communicative, voilà qui augurait d'un après-midi réussi et entraîna beaucoup de participants à interpréter avec les Brigades Louise Michel de très nombreuses chansons pour la plupart consacrées à la Commune.

Cette fin de banquet fut animée par le tirage d'une loterie de près de quarante lots, tous plus beaux les uns que les autres. Nos vifs remerciements aux généreux donateurs.

Puis ce fut le tour du dessert. Avant de se quitter, il nous fallait finir en apothéose et ce fut *l'Internationale* (intégralement s'il vous plaît !) interprétée par l'ensemble des participants de ce banquet.

Merci donc à toutes et tous pour votre présence en espérant que pour 2023, nous pourrons être encore plus nombreux. Non, la Commune n'est pas morte ! Vive la Commune ! **JRM**

VIE ASSOCIATIVE BERRY L'HISTOIRE LA MÉMOIRE L'ACTUALITÉ

Notre assemblée générale avec le repas fraternel du 5 mars dernier à Graçay dans le Cher, devant une trentaine d'ami(e)s et en présence du maire Michel Archambault, de Jean-Louis Guglielmi, responsable national, et de Sylvie Braibant, co-présidente de l'association, a permis de faire un bilan très positif du 150^e anniversaire de la Commune et d'en tirer les enseignements.

Dans la continuité et dans l'esprit du comité Berry, de nouvelles pistes et réajustements ont été avancés. La réunion du bureau le 19 mai à Saint-Georges-sur-Arnon (Indre) en présence du maire et ami Jacques Pallas et de seize participants, a été l'occasion de faire le point sur les actions déjà amorcées depuis l'assemblée générale et de rappeler les objectifs : faire participer un maximum d'ami(e)s et développer la connaissance de l'histoire populaire de la Commune sur un temps long. Autour d'un large échange, l'idée forte, actée, est de renforcer le lien entre l'histoire et l'actualité dans nos initiatives citoyennes.

En parallèle aux habituelles interventions et aux travaux en cours sur l'histoire locale et la paysannerie, des ami(e)s ont présenté des thématiques : celles bien avancées et innovantes sur la délégation scientifique de la Commune avec le corps des électriciens par Sylvain Neveu et sur le concept de luxe communal par Christiane Carlut au travers d'un site et d'une future plate-forme 3D, la Commune ayant conçu un projet de société d'une intelligence sociale remarquable autour de projets réalisés ou non, pouvant être actualisés. Pour d'autres ami(e)s, celles en réflexion liées à l'actualité sur la laïcité, la jeunesse



Luxe communal : la salle des caricatures

et les scolaires (interpellation sur les programmes), les femmes, l'engagement citoyen, l'avenir des communes.

Le principe d'un colloque avec de jeunes historiens au regard novateur a été retenu. Le partage des savoirs a été évoqué avec l'apport des fonds du comité et des ami(e)s, de même que le renforcement de la mise en ligne des vidéos et des contributions internes.

Le maintien des contacts pour des actions avec des partenaires du 150^e anniversaire et d'autres nouveaux a fait consensus. Déjà en partie noués, ces liens ouvrent sur des lieux, des structures, des municipalités et autour d'autres sujets actualisés comme les révoltes populaires, la démocratie, l'histoire humaine.

Les restitutions des réalisations pourront prendre différentes formes et animations. La matinée s'est terminée bien agréablement autour d'un repas en chansons à la guinguette. Rendez-vous a été pris pour une journée statutaire et d'études le 8 septembre.

✚ JEAN ANNEQUIN ET MICHEL PINGLAUT

Blog : vaillantitude. Facebook : Commune de Paris Berry 150^e

À LYON AUSSI LA COMMUNE

Ce 2 mai après-midi, nous avons tenté de faire revivre la mémoire de la Commune de Lyon qui connut une fin tragique le 30 avril 1871 dans le quartier de la Guillotière.

Pierre Girod, de la Libre Pensée et moi-même, secrétaire de l'Institut CGT d'Histoire Sociale Rhône Alpes et membre des Amis de la Commune, avons élaboré le projet de dépôt d'une plaque sur le mur d'un bâtiment abritant une enseigne de restauration rapide, qui a été, en son temps, la mairie de la Guillotière. Cette plaque reproduirait une gravure ancienne, dont on ignore le nom de l'auteur, avec un court texte expliquant les barricades, les combats entre les habitants et l'armée appelée en renfort pour réduire l'insurrection.

Ce projet, soumis dès l'an dernier à la ville de Lyon, n'a pas encore abouti, mais nous ne baisserons pas les bras. Ce projet en accompagne un autre.

Il y a, à Lyon, une avenue Thiers. Rien ne permet d'affirmer qu'elle est dédiée à Adolphe Thiers, mais bien plutôt à Édouard Thiers, polytechnicien, capitaine de l'armée républicaine, combattant dans la défense de Belfort, puis député républicain du Rhône. Nous agissons pour que cette reconnaissance républicaine soit effective.

Mais revenons à ce que fut la Commune à Lyon. Le désastre de Sedan, qui fait de Bismarck le vainqueur de Napoléon III, entraîne l'invasion allemande. À Lyon, le 4 septembre 1870, dès 8 heures du matin une foule, essentiellement venue des quartiers ouvriers, se rassemble place des Terreaux devant l'Hôtel de Ville. Un Comité de Salut Public est investi par acclamation. La République est proclamée. Sur près de 70 membres, une vingtaine, au maximum, se réclame de l'Association internationale des travailleurs. À 9 heures, le drapeau rouge flotte sur l'Hôtel de Ville. Au même moment se formait autour du docteur Crestin, à la Guillotière, un Comité révolutionnaire. Du 5 au 15 septembre, de nombreuses décisions sont prises qui anticipent celles qu'allait prendre Paris :

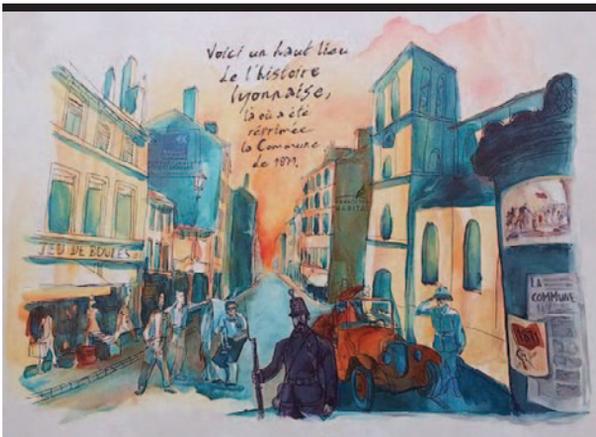
- Suppression des allocations aux presbytères et aux associations religieuses ;

- Suppression des corporations religieuses et adresse en faveur de la séparation de l'Église et de l'État ;

- Suppression de l'octroi ;
- Création de chantiers nationaux pour remédier au chômage et activer les travaux de défense ;
- Restitution des objets déposés au Mont de Piété ;
- Impôt exceptionnel de 0,5% sur les valeurs mobilières et immobilières ;
- Réquisition de 20 millions de francs payés par les riches ;
- Élection des commissaires de police.

C'est la loi du 14 avril 1871 qui délègue « provisoirement » au gouvernement « la nomination des maires et des adjoints dans les villes de plus de 20.000 âmes », qui va déclencher, le 30 avril l'insurrection de la Guillotière. Nombre de gardes nationaux, y compris parmi ceux des « beaux quartiers », refusent de marcher contre les insurgés, d'autant que l'agitation commence à gagner la Croix Rousse. Beaucoup, arrivés au contact de la population de la Guillotière, se rallient au mouvement, cresses en l'air. Il faudra faire appel à l'armée pour venir à bout de l'insurrection au prix d'une cinquantaine de victimes.

■ ALAIN BUJARD



Fresque de Sylex en hommage aux massacrés de la Commune de Lyon, visible sur l'avenue Berthelot à Lyon.



GARD FRANCISCO SALVADOR-DANIEL À L'HONNEUR

Les 6 et 7 mai a été honoré le compositeur Francisco Salvador-Daniel (1831-1871), militant républicain sous l'Empire, également journaliste, en particulier à *La Marseillaise*, qui combattit dans les rangs de la Commune. Nommé directeur du Conservatoire de musique de Paris par Gustave Courbet, il fut fusillé par les versaillais le 24 mai 1871, près d'une barricade, au pied de son appartement rue Jacob.

Né le 17 février 1831 à Bourges, d'une famille de réfugiés politiques espagnols (carlistes), il fit de solides études musicales à Paris. En 1853, il part à Alger enseigner le violon et y rencontrer cette musique orientale dans laquelle il crut découvrir des restes des scansions du théâtre hellénique antique mais que jamais personne n'a pu enregistrer.

Pour faire vivre cette musique, le trio *Les Ménestr'Elles*, composé d'Audrey Payelle (chant et piano), Ikay Yılmaz Muraine (flûte traversière) et de Farin Khatib (piano), agrémenta la partition de Francisco Salvador-Daniel d'arrangements au quart de ton près et même,

parfois, de moments d'improvisations, comme ce fut le cas lors du *Chant de la belle gazelle* entre Audrey et Ikay à la flûte, lors du concert de Nîmes.

Ikay est turque, Farin est iranienne et Audrey avait un grand-père kabyle : ce fut aussi un grand moment d'harmonie universelle ! Le résultat : une pittoresque musique savante d'une grande beauté et d'une émotion certaine.

À la Grand'Combe, le 6 mai, salle Marcel Pagnol (70 spectateurs) et au *TelQuel Théâtre* de Nîmes le 7 mai (50 spectateurs), le public fut enthousiaste !

La mairie de la Grand'Combe avait offert l'accès au spectacle. A Nîmes, c'est *Le TelQuel Théâtre* qui nous a accueillis généreusement. Le tout s'est terminé autour du verre de l'amitié.

Ont aussi participé à la réalisation de ces deux concerts : la mairie de Nîmes, le ministère de l'Éducation, de la Jeunesse et des Sports, le Conseil départemental du Gard, la mairie de la Grand'Combe et toute l'équipe du Comité Gard-Cévennes à qui nous adressons un grand MERCI.

UN PARCOURS COMMUNARD EXCEPTIONNEL AU CIMETIÈRE MONTPARNASSE

Le dimanche 22 mai, en plus de notre traditionnel hommage aux communards jetés dans la fosse commune du cimetière Montparnasse, nous avons réalisé, drapeau rouge en tête, un parcours sur les tombes des communards (et assimilés) enterrés au sein du cimetière. Ce nouveau parcours, élaboré par la commission culture et suivi par une centaine de personnes, a permis de visiter et déposer un œillet sur une dizaine de tombes, dont celles d'Edmond Goupil (1838-1920), le premier président de notre association, le sculpteur Jules Dalou (1838-1902), l'actrice Florence Agar (1832-1891) et de Maxime Vuillaume (1844-1925). Une gerbe fut déposée lors de la cérémonie finale. Le parcours et la cérémonie furent accompagnés en musique par les Brigades Louise Michel.

Un événement exceptionnel qui a enchanté les participants. L'ensemble des textes et des vidéos des interventions sont accessibles sur notre site.

■ JEAN-PIERRE THEURIER



FÊTE DE LUTTE OUVRIÈRE 2022

Après deux années d'interruption, la fête de Lutte Ouvrière s'est tenue les 27, 28 et 29 mai dans le parc boisé de Presles (Val-d'Oise). Entre 6 000 et 8 000 visiteurs par jour assistent à des concerts, des débats politiques, voient des expositions et des films, sans oublier de passer sur les nombreux stands de restauration, animés par les militants.

Un grand merci aux neuf membres des Amies et Amis de La Commune qui se sont relayés sur notre stand à la Cité Politique. Le beau temps était de la partie et nous avons pu faire découvrir nos activités, vendre des brochures, des livres et affiches et faire de nouveaux adhérents.

La Commune était présente à d'autres endroits de la fête : conférence de Michèle Audin sur la Semaine sanglante, projection du film de Raphaël Meysan, *Les damnés de la Commune*, chansons de *La Commune à Bernard* et une table dédiée aux ouvrages sur la Commune dans la Grande Librairie.

Les amis qui découvraient le lieu ont aimé l'atmosphère et les échanges qu'ils ont eus et les habitués y ont retrouvé des visages et des stands familiers.

Il y a un réel intérêt pour la Commune qui ne faiblit pas chez les militants et les visiteurs de la fête et nous devons l'entretenir.

Rendez-vous l'année prochaine !

■ MARIANNE FELTRIN

8 MARS 2022, JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES

HOMMAGE À NATHALIE LE MEL AU CIMETIÈRE NOUVEAU D'IVRY-SUR-SEINE

C'est sous un ciel bleu sans nuage et un soleil radieux qu'un hommage a été rendu à Nathalie Le Mel (1826-1921).

Elle n'a plus de sépulture dans ce cimetière. Elle est décédée en 1921 à l'hospice d'Ivry dans un total dénuement. Son corps a été inhumé dans une tranchée gratuite (fosse commune).

Quelques extraits de l'intervention de Sylvie Pepino, de l'association des Amies et Amis :

*« Mesdames et Messieurs,
Merci à Monsieur Philippe Bouyssou, maire d'Ivry,*

À Madame Nathalie Leruch, adjointe au maire en charge du travail de mémoire,

À la municipalité d'Ivry-sur-Seine, d'avoir répondu favorablement à notre demande de plaque commémorative à la mémoire de Nathalie Le Mel et de nous associer à son dévouement.



La personnalité que nous célébrons aujourd'hui, 8 mars 2022, Journée internationale des droits des femmes, n'est pas très connue du grand public. Perrine Natalie Duval (son prénom Natalie est écrit sans H sur son acte de naissance), naît le 24 août 1826 à Brest dans le quartier de la Recouvrance.

Ses parents l'envoient à l'école, où elle y reste jusqu'à l'âge de 12 ans. Elle se marie le 25 août 1845 avec Jérôme Adolphe Le Mel, relieur.

En 1849, le couple s'installe à Quimper et Nathalie prend une librairie en gérance, son mari a un petit atelier de reliure juste à côté de la boutique. C'est très certainement là qu'elle apprend ce métier.

En 1861, la librairie fait faillite, Nathalie quitte la Bretagne, avec son mari et ses trois enfants. Ils s'installent à Paris, rue Béranger dans le III^e arrondissement. Très rapidement, elle se fait embaucher dans la reliure. Elle fait connaissance d'Eugène Varlin (1839-1871), relieur.

En 1864, ils mènent ensemble une grève et revendiquent l'égalité de salaire entre les relieurs et les relieuses. Elle mène de front l'éducation de ses enfants, sa vie de relieuse dans un atelier, les réunions dans les clubs. Sa vie est très intense et son mari conteste cette attitude d'indépendance.

L'Association internationale des travailleurs, est créée à Londres en 1864, la branche française en 1865. Nathalie y adhère, Eugène Varlin en est membre.

Varlin fonde en 1868 une coopérative de consommation La ménagère et, au 8 rue Larrey, un restaurant ouvrier, La Marmite pour faire face à la misère des Parisiens souffrant de la famine. Il en confie la gestion à Nathalie Le Mel. Trois autres succursales sont créées.

Ces marmites sont des lieux de rencontres pour discuter et convaincre de l'utilité de la lutte. La police les surveille de très près. Un chansonnier, Charles Keller (1843-1913), présent aux repas témoigne, "Nathalie ne chantait pas, elle philosophaït et résolvait les grands problèmes

avec une simplicité et une facilité extraordinaire, nous l'aimions tous ; elle était déjà la doyenne".

Nathalie se sépare de son mari qui ne supporte plus la vie militante de sa femme. Elle quitte le domicile conjugal avec ses enfants.

Durant la Commune elle crée, avec Elisabeth Dmitrieff (1851-?) l'Union des femmes pour la défense de Paris et les soins aux blessés, première des organisations féministes en France comportant un très grand nombre d'ouvrières. Elle sera à l'origine de textes prémonitoires qui feront avancer la condition féminine.

C'est ainsi qu'elles obtiendront le versement de la pension de veuve qu'elles soient mariées ou non. Nathalie Le Mel fait partie de la Commission du travail dirigée par Léo Frankel (1844-1896). Le 16 avril, celui-ci propose la réquisition des ateliers abandonnés par les patrons, l'Union des femmes en demande la gestion.

L'Union des femmes appelle, le 17 mai, les ouvrières à une réunion afin de nommer "des déléguées de chaque corporation pour constituer des chambres syndicales qui, à leur tour, enverront chacune deux déléguées pour la formation de la chambre fédérale des travailleuses". Le nom de Nathalie Le Mel figure sur ce texte. Le 21 mai, les troupes versaillaises rentrent dans Paris. Le massacre commence. C'est le premier jour de la Semaine sanglante.

Elle appelle les femmes à barrer la route aux versaillais. 52 femmes seront fusillées sur une barricade rue du Château-d'Eau. Place Blanche, c'est Nathalie avec une centaine de femmes qui tient une barricade pour bloquer les troupes de Thiers qui veulent reprendre la butte Montmartre.

Elle est arrêtée le 21 juin 1871. Le 4^e conseil de guerre siégeant à Versailles la condamne le 10 septembre 1872 à la déportation en enceinte fortifiée en Nouvelle-Calédonie. Dans l'attente de son départ, elle est emprisonnée à Auberive dans la Haute-Marne jusqu'au 5 août 1873. Elle embarque le 9 août 1873 depuis Saint-Martin-de-Ré sur le bateau, la Virginie, avec d'autres femmes condamnées à la déportation dont Louise Michel (1830-1905).

Le voyage dure pratiquement 4 mois en passant par le cap de Bonne Espérance. Elle débarque sur la presqu'île Ducos le 8 décembre 1873. Nathalie y restera du 8 décembre 1873 au 20 juin 1879.

Nous n'en saurons guère plus sur sa vie en Nouvelle-Calédonie, hormis les témoignages de ses compagnons d'infortune ; son dossier ainsi que sa fiche matricule du bagne n'ont pas été conservés.

Par décret du 15 janvier 1879, le président de la République a fait remise de leur peine à 2 245 communards et communardes. Nathalie Le Mel en fait partie mais elle ne sera rapatriée que le 20 juin 1879 sur le navire la Picardie. Ce bateau a comme destination Port-Vendres dans les Pyrénées orientales. Nathalie et ses compagnes et compagnons de voyage arrivent à Port-Vendres le 7 septembre 1879.

Quelques semaines après son retour, elle préside, le 8 novembre 1879, le banquet de reconstitution de la chambre syndicale ouvrière de la reliure, disparue après la Commune.

Elle vivra alors dans une très grande précarité dans le quartier des Gobelins avec sa petite fille.

Celle-ci décède et Nathalie devenue aveugle entre à l'hospice d'Ivry en 1915. Elle décède le 8 mai 1921. Le journal L'Humanité du 12 mai 1921 publie la rubrique nécrologique de Nathalie signée Hélène Brion, je vous cite un passage :

“D'une merveilleuse lucidité, elle stupéfait par son bon sens et sa conversation enjouée aussi bien que par son sens politique, tous ceux qui avaient l'honneur de l'approcher. Paix aux cendres de la très vieille militante et puisse un peu de gloire dont sont couverts Vaillant, Varlin, Louise Michel et autres communards venir enfin autour de cette vaillante et probe travailleuse qui voulut toute sa vie faire gloire de son métier manuel et n'accepta jamais autre chose”.

En mars 2013, notre amie Michèle Fourmaux avec l'aide du conservateur a retrouvé trace de sa sépulture dans ce cimetière. Nous les en remercions.

Avec cette plaque commémorative dans ce cimetière, vous mettez en pratique ce texte et vous contribuez à sortir Nathalie Le Mel de l'anonymat. Je vous en remercie. »

Vive la Commune !

■ SYLVIE PEPINO

La vie de Nathalie Le Mel est retracée dans le livre d'Eugène Kerbaul, *Nathalie Le Mel* en vente à l'association.



LA COMMUNE EN BORD DE LOIRE

Montlouis-sur-Loire est une petite ville entre Tours et Amboise. Elle est reconnue pour son vin pétillant ou moelleux qui coule le long de ses coteaux. Elle a aussi un vin rouge de Touraine parfait pour élaborer un petit communard de derrière les fagots.

Mais le plus important, c'est que la jeune équipe de la médiathèque de Montlouis-sur-Loire a mis la Commune de 1871 sous les regards de ses habitants. Et comment a-t-elle fait ? Tout simplement en faisant connaître l'excellent roman graphique en trois volumes de Raphaël Meyssan, *Les damnés de la Commune*, à travers une exposition et pour une durée de quatre semaines.

Exposition mise en valeur par une table de lecture présentant différents ouvrages sur la Commune, dont un livre de notre ami René Bidouze, de douze panneaux relatant la trame de la BD, ainsi qu'une possibilité de lecture du site internet de Raphaël Meyssan* sur son ouvrage, enfin quelques documents de l'époque, en vitrine, prêtés par Patrick

Fonteneau achèvent la présentation.

L'adaptation en film d'animation de la BD nous a été présentée à la médiathèque en présence de l'auteur, Raphaël Meyssan. Plus d'une vingtaine de personnes ont assisté à ce moment révolutionnaire, suivi d'un débat fort intéressant.

Mais c'est surtout la réaction du public à cette présentation qui a été très sincère. Une grande émotion s'en est dégagée, avec des applaudissements qui sont montés à l'assaut du ciel. Le débat en lui-même nous a donné une vision très claire du travail de l'auteur sur ce film mais aussi sur la BD. Le clap de fin, a donné lieu à une dédicace des livres, avec la participation d'une petite librairie de Tours spécialisée dans la BD (la librairie Bédélire). Une belle initiative et un très gros travail de la part de toute l'équipe de la médiathèque qui a montré que la Commune n'était pas morte.

PASCAL BONNEFEMME

* Raphaël Meyssan, *Les damnés de la Commune*, roman graphique en trois volumes Paris, éditions Delcourt, 2017-2019. Raphaël Meyssan, *Les damnés de la Commune*, film documentaire animé (87 min), ARTE France - CinéTévé, 2021).



MASSY (ESSONNE) LA COMMUNE AU PARC GEORGES BRASSENS



À l'occasion du 150^e anniversaire de la Commune de Paris 1871, l'union locale CGT de Massy, représentée par Brigitte Gabriel, Didier Sollier, Kevin Merigot et Michel Delaporte, a organisé les 5 et 6 juin 2021 une exposition sur la Commune de Paris. L'exposition, composée de 17 panneaux prêtés par notre association, a rencontré un beau succès.

Dans un bel amphithéâtre, différentes représentations furent proposées pendant ces

deux jours. Des lectures de textes et des chants révolutionnaires furent assurés par Marie Soubetre, Lucie Sorin, Yoann Goujon, Jean-Paul Ollivier et Jean-Claude Rouher. Une table de lecture tenue par un ami de l'association, avec vente de brochures, sacs, foulards, affiches et autres, a permis d'établir de nouveaux contacts. Des artistes militants rencontrés lors de l'occupation du cinéma François-Truffaut de Chilly-Mazarin, assuraient une déambulation dans le parc pour faire venir les promeneurs.

Pour terminer ces belles journées, une conférence sur la Commune était assurée, avec sa passion habituelle, par notre ami Jean-Louis Guglielmi. Preuve que la culture pour tous, si chère aux communards, a sa place dans notre société et dans les quartiers populaires.

Environ 200 visiteurs ont vu l'exposition et les différentes représentations proposées.

Une excellente initiative à renouveler...

PASCAL BAUMER
JEAN-LOUIS GUGLIELMI

NOIRMOUTIER, 21 MAI 2022 RASSEMBLEMENT EN HOMMAGE AUX COMMUNARDS

Pour ce 12^e rassemblement à Noirmoutier, c'est dans la cour du château que près de 30 participants ont rendu hommage aux communards internés en 1871-1872.

Les interventions de la Libre Pensée de Vendée mentionnant l'appel des Amis et Amis de la Commune de Paris 1871, de Florence Regourd, historienne, rappelant les Vendéennes et les Vendéens engagés dans la Commune, le message du Mouvement de la Paix Vendée, de la section de Noirmoutier Nord-Ouest Vendée, de la Ligue des Droits de l'Homme, ont été suivies par les messages de l'UD-FO de Vendée, de la Libre Pensée de Loire-Atlantique, d'une intervention de la France Insoumise et par la lecture du poème *Vive la Commune* du poète ouvrier Eugène Châtelain (1829-1902). Monsieur Fabien Gaborit, adjoint, a apporté le soutien de la municipalité de Noirmoutier, rappelé la volonté de liberté des communes et déposé une gerbe.

■ JEAN REGOURD



RUE DE LA FONTAINE-AU-ROI (PARIS XI^E) LE SOUVENIR DE LA COMMUNE

C'est le 20 mai 2022 qu'a été rendu l'hommage traditionnel à la Commune, à l'appel des sections socialiste et communiste du XI^e arrondissement, sur le lieu présumé de la dernière barricade, rue de la Fontaine-au-Roi. Les Ami(e)s de la Commune étaient représentés par Françoise Bazire, Marianne Feltrin et moi-même.

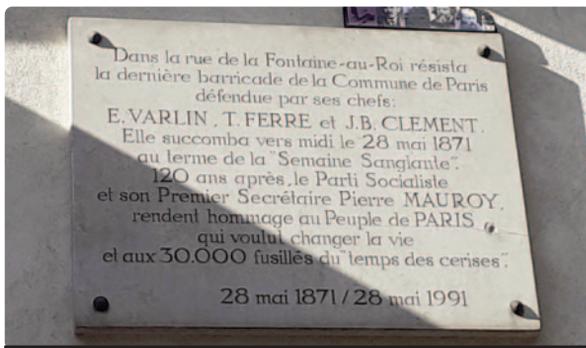
Prenant la parole en premier, Jérôme Meyer, secrétaire de la section socialiste, évoqua la figure de Jean Allemane (1843-1935), qui avait été domicilié à cet endroit même et fut, trente ans après la Commune, député de ce quartier. Puis Bénédicte Dageville, secrétaire de la section communiste, rappela la portée des mesures mises en œuvre par le premier gouvernement ouvrier de notre histoire.

Intervenant au nom des Ami(e)s, j'évoquai le sens de cette commémoration et rappelai le combat de notre association, depuis 1882, pour la transmission de la mémoire de la Commune. Enfin, François Vauglin, maire du XI^e arrondissement, replaça la Commune dans la

longue chaîne des combats pour la liberté et l'égalité et rappela la part prise par le XI^e arrondissement.

Pour conclure cet hommage, on chanta le *Temps des cerises* et l'*Internationale*, et l'on s'en alla boire un communard dans le bistrot du coin.

 MICHEL PUZELAT



HOMMAGE À GABRIEL RANVIER



Gabriel Ranvier

C'est un vœu émis le 2 novembre 2020 par le conseil municipal du XX^e arrondissement, puis proposé à ce même conseil le 27 septembre 2021, qui a permis la pose de cette plaque. Plusieurs fois repoussée en raison de la crise sanitaire, l'hommage a eu lieu le 25 mai 2022.

Le maire et le conseil municipal du XX^e arrondissement rendaient hommage à Gabriel Ranvier (1828-1879) au 138 rue de Belleville où se dressait l'ancienne mairie du XX^e arrondissement et où Gabriel Ranvier organisa la défense de Belleville pendant la Semaine sanglante.

Devant une cinquantaine de personnes, la troupe *Les mystères du Vieux Paris* présenta un spectacle historique sur la Commune de Paris.

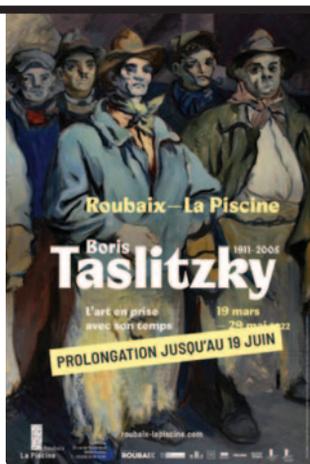
Notre ami Michel Pinglaut prit la parole au nom des Amies et des Amis de la Commune et du comité berrichon (avec le soutien moral de la famille Ranvier empêchée), rappelant le rôle de Gabriel le communard avant et pendant la Commune et nous donna lecture d'un message du maire de Baugy (Cher), absent lors de la cérémonie. Baugy, ville natale de Gabriel Ranvier.

M. Eric Pliez, maire du XX^e, retraça la biographie de Gabriel Ranvier. M. Pascal Joseph, conseiller délégué auprès du maire du XX^e, chargé de la Mémoire et du Monde Combattant, fit la lecture de la plaque.

Hommage dans la commune de Baugy



BORIS TASLITZKY L'ART EN PRISE AVEC SON TEMPS



Les Délégués (détail), 1947, huile sur toile. Roubaix, La Piscine. Don d'Evelyne Taslitzky, fille de l'artiste en 2022.

Boris Taslitzky (1911-2005) fut un artiste dans la lignée de Gustave Courbet, partisan comme lui d'un réalisme social qui le rendit célèbre au moment du Front populaire. Tout au long de sa vie d'homme et de peintre, il eut à se battre pour affirmer les valeurs humanistes. Le titre de l'exposition qui lui est consacrée à Roubaix dit bien la force de la prise qu'il n'a cessé d'exercer pour affirmer son art dans les périodes les plus troublées de l'histoire de la France et de l'Europe : guerre d'Espagne, Résistance, déportation en Allemagne, guerres d'Algérie et du Vietnam. Il a été jusqu'à sa mort un adhérent de notre association et il a d'ailleurs peint un rendez-vous au Mur des Fédérés, régulièrement reproduit dans notre bulletin, *La Commune*.

L'exposition réunie avec l'aide de sa fille Evelyne présente une cinquantaine de peintures souvent de grand format et de nombreux dessins qui mettent en évidence sa méthode de travail et sa profonde humanité y compris dans le terrible camp nazi de Buchenwald où il fut interné de 1944 à 1945.

Ses œuvres sont particulièrement appropriées à la Piscine de Roubaix, musée d'art et d'industrie, où le célèbre portrait de groupe *Les Délégués* exprime avec force la dignité des syndicalistes du monde du travail à la manière des portraits de corporations hollandais qu'il admirait tant.

EUGÉNIE DUBREUIL

Exposition Boris Taslitzky, 19 mars-29 mai 2022, prolongation jusqu'au 19 juin 2022. La Piscine,

23 rue de l'Espérance, Roubaix

MARX À BEAUBOURG

Grâce à l'énergie déployée par Anne Longuet-Marx pour faire connaître l'œuvre de ses parents sculpteurs, un beau buste de Karl Marx en plâtre patiné sur pierre taillée de 1950 est entré au Musée national du Centre Pompidou. Ce n'est pas le seul, en effet : avec lui, 9 sculptures de Karl-Jean Longuet (1904-1981), le petit-fils du communard Charles Longuet, et 10 sculptures de son épouse Simone Boisecq (1922-2012), font partie d'un ensemble parfaitement paritaire qui entre au célèbre musée parisien.

Parallèlement, une salle Longuet-Boisecq a été inaugurée fin juin au musée des Beaux-arts de Dijon qui présente à cette occasion une quarantaine d'œuvres dont un monumental *Hommage à Allende*.

Enfin, un jardin d'enfants du quartier Europe à Brest a été baptisé Jardin Simone Boisecq. Toute cette activité mémorielle a pu voir le jour en raison de la parution d'un gros catalogue illustré des œuvres de ce couple d'artistes engagés dans la période particulièrement féconde de l'après Seconde guerre mondiale.

ED

CAHIERS D'HISTOIRE : « LA COMMUNE EST VIVANTE »

Le premier numéro trimestriel 2021 des *Cahiers d'Histoire* est titré « La Commune est vivante ».

On y découvre encore aujourd'hui, une intensité de thèmes, d'actions, d'applications malgré sa courte durée. C'est un hommage que de montrer les traces qu'elle a laissées par ses personnalités exceptionnelles, ses engagements, ses réalisations. C'est un dossier bien rempli avec l'intervention d'éminents spécialistes de La Commune. Les articles conçus par Frank Noulin et



Jean-François Wagniar donnent un éclairage sur les luttes actuelles, les formes d'expression diverses de l'engagement — par le théâtre, la lecture des murs, les espoirs et les formes nouvelles de constructions

sociales. À consulter car on y découvre un nouveau regard sur La Commune.

MAGUY ROIRE

Cahiers d'Histoire, revue d'histoire critique,
n° 148, janvier-février-mars 2021

JAURÈS SUR LA COMMUNE

Gilles Candar, historien, spécialiste des XIX^e et XX^e siècles, propose une sélection judicieuse de textes de Jean Jaurès (1859-1914) relatifs à la Commune de Paris, ce qui permet de suivre l'évolution de la réflexion et de l'action de Jaurès inspirées par la Commune.

À 11 ans en 1871 et évoluant dans un milieu de tradition bourgeoise à Castres, Jaurès est loin de Paris et de sa Commune. La lecture de Zola s'inscrit dans son environnement culturel à l'époque. Plus tard, il comprendra mieux la Commune avec P.-O Lissagaray (1838-1901) qu'il rencontre dans les luttes républicaines et qu'il lit attentivement au début des années 1890. Il en parle dans *Le Matin* du 10 juin 1896. Dans le mouvement socialiste, Jaurès a largement l'occasion de parler avec d'anciens communnards, nombreux dans son entourage. Candar évoque le typographe Jean Allemane (1843-1935) et, naturellement, Édouard Vaillant (1840-1915) qui deviendra l'autre dirigeant de la SFIO.

Jaurès aura naturellement l'occa-

son d'écrire sur la Commune. Il parle de la Montée au Mur de mai 1898 et de la dimension internationale de la Commune, de l'intervention de Vaillant sur la Commune et le socialisme au bal des *Mille-Colonnes*, 20 rue de la Gaité, le 18 mars 1900, et de



Charles Longuet (1839-1903) sur Marx et la Commune dans *Le Mouvement Socialiste* de janvier 1901.

Jaurès écrira en faveur de la Commune à sa façon, notamment dans le numéro spécial de *L'Humanité* pour célébrer l'anniversaire de la Commune le 18 mars 1907 et dans lequel il souligne l'audace et l'espoir, la dignité et la force qu'apporte la Commune à la classe ouvrière française. En 1908, Il poursuit avec une lecture élogieuse et critique du livre

de Louis Dubreuilh (1862-1924) sur la Commune.

Ce petit livre de 90 pages se termine par des « rayons et des ombres », c'est-à-dire le développement des combats de la classe ouvrière du monde entier. Mais Jaurès annonce aussi le danger d'un conflit international dans le même numéro de *L'Humanité* du 26 mai 1912.

MARC LAGANA

Jaurès sur la Commune, présentation de Gilles Candar, éditions D'ores et Déjà, Paris 2021

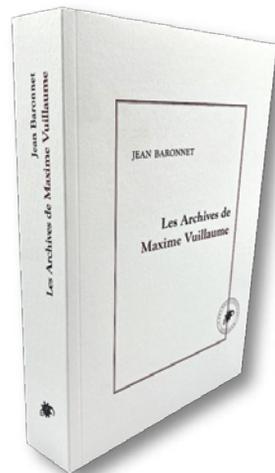
LES ARCHIVES DE MAXIME VUILLAUME : UN LIVRE RÉFÉRENCE

Jean Baronnet, réalisateur, n'est pas un inconnu des amis et passionnés de la Commune. Entre autres, son film *Une journée au Luxembourg*¹, déjà tiré de *Mes Cahiers rouges* de Maxime Vuillaume (1844-1925), illustre la répression et les exécutions sommaires perpétrées dans le jardin parisien lors de la Semaine sanglante. Son livre *Regards d'un Parisien sur la Commune*² présentait le précieux fonds des photographies d'Hippolyte Blancard (1843-1924).

Cette édition, annotée et commentée, des archives de Maxime Vuillaume, est le fruit d'un travail de plus de dix ans. Les documents avaient été confiés à Jean Baronnet par la famille de son ami Patrick Camus, cinéaste et arrière-

petit-fils de Vuillaume. Avant le décès brutal de ce dernier, ils avaient ouvert ensemble les deux malles de documents « qui gisaient dans le grenier familial ».

Maxime Vuillaume, rédacteur du journal *Le Père Duchêne* pendant la Commune, avait entrepris, dès son exil en Suisse, la récolte de témoignages et l'élaboration de notes personnelles d'une grande précision, en vue d'une publication de l'histoire de la Commune. Il en résultera la publication, à partir de 1908, de *Mes Cahiers rouges*, à la fois témoignage et essai. Durant quarante années, le journaliste et



acteur de la Commune accumulera la documentation nécessaire à son œuvre.

Le travail effectué par Jean Baronnet est remarquable. Les

archives, constituées de correspondances et de notes, sont regroupées en deux périodes, pendant l'exil des communards et après l'amnistie. La première partie nous immerge dans la vie des proscrits à Londres et en Suisse, leur activité politique, l'ennui parfois, leurs amitiés autant que leurs rivalités. La seconde partie nous plonge dans les « enquêtes » que Vuillaume a menées, catégorisées par thèmes. Il avait retrouvé et interrogé des témoins directs des événements. Ainsi nous revivons l'affaire de la Villette (14 août 1870) ou la fusillade de l'Hôtel de Ville (22 janvier 1871). Les notes d'interview sur la mort de Varlin ou l'exécution de Millières sont d'autant plus saisissantes, car rédigées dans un style télégraphique sans effet, faisant écho aux atrocités bien actuelles de Marioupol ou Boutcha.

Ce livre-document est un outil précieux pour tous les chercheurs qui travaillent sur la Commune et ses acteurs, à introduire dans toutes les bonnes bibliographies.

■ **PHILIPPE MANGION**

(1) Jean Baronnet, *Une journée au Luxembourg*, film long-métrage couleur 1994, France (50mn). (2) Jean Baronnet, *Regards d'un Parisien sur la Commune, Photographies inédites de la Bibliothèque historique de la Ville de Paris*. Gallimard, Paris bibliothèques 2006

Jean Baronnet, *Les Archives de Maxime Vuillaume*, éditions Nicolas Malais, Paris 2021

DES OUBLIÉS DE L'HISTOIRE : LES COMMUNARDS EN NOUVELLE-CALÉDONIE

Hommages et souvenirs. C'est une somme gigantesque que nous livre Yannick Lageat sur ces oubliés de l'histoire que furent les communards en Nouvelle-Calédonie. Une somme très complète et d'une terrifiante précision, tant géographique que sociologique ou politique.

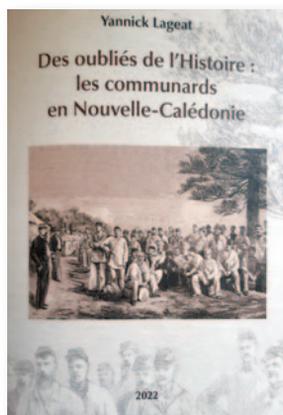
L'auteur fait revivre dans un essai (ou une monographie) à l'écriture soignée et incisive, au style parfait, une page sombre de notre histoire, la souffrance et l'espoir de ces milliers d'exilés aux antipodes. Déportés politiques ou transportés de droits communs, ces femmes et ces hommes, bannis et condamnés, étaient susceptibles de représenter une menace pour le nouvel ordre social et religieux voulu par Thiers.

Fin de la Commune, début de l'expiation. De 1872 à 1880, date de l'amnistie, la colonie pénale ultramarine de Nouvelle-Calédonie sera le refuge et le tombeau, la peine et le chagrin, de milliers de proscrits qui, de près ou de loin, étaient attachés aux valeurs et idéaux d'une République sociale.

Grâce à une recension exhaustive des faits et des condamnations, un calendrier très précis des logiques de déportation et des législations répressives, un recueil de témoi-

gnages et de correspondances, enfin une analyse détaillée des lieux de l'expiation, Yannick Lageat nous livre un étonnant récit de l'abomination. A côté des figures connues et tutélaires dont Louise Michel (*la viro major* selon Victor Hugo, « plus grande qu'un héros ») et Nathalie Le Mel, aussi bien Jean Allemane et Henri Rochefort, ils furent des milliers, humbles et sans grade, à tenter de vivre (ou de survivre) entre espoirs et résignations. Entre rêves d'amnistie, repentirs (il y en eut) et intransigeances.

L'essai de Yannick Lageat est un émouvant témoignage sur des témoignages, sur ce qu'étaient ces



femmes et ces hommes, la façon dont ils vécurent après les défaites, ce qu'ils espèrent et ce que furent leurs rêves. A cet égard, les deux morts et enterrements de

Pierre Malzieux (1828-1882) et Gustave Maroteau (1849-1875), nous les citons aussi, que l'auteur magnifie, représentent de manière exemplaire une telle combinaison des sentiments : deuil, tristesse, accablement et rêves, espoirs et fidélités.

Après lecture, nous n'oublierons pas de sitôt ces destins personnels rapportés à une histoire collective, de la Semaine sanglante de 1871 à l'amnistie et le retour des exilés, en passant par la claire étude de l'insurrection kanak de 1878. Quand la grande Histoire se meut et se rêve, de violences en convulsions et d'actes de courage en élans de solidarité.

Nous devons, et c'est tout le mérite de cet essai, encore et toujours, « *entendre le murmure de tant d'âmes étouffées* » (Michelet) et l'espoir de ceux dont « *la vie appartient à la Révolution* » (Louise Michel) et à la République sociale.

➤ JEAN-ÉRIC DOUCE

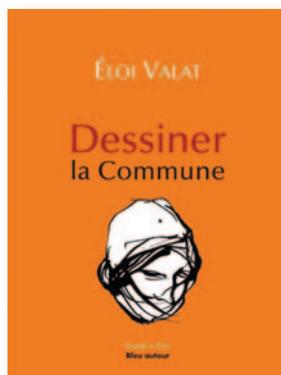
Yannick Lageat, *Des oubliés de l'Histoire : Les Communards en Nouvelle-Calédonie*. Vous pouvez vous procurer ce livre auprès de l'association (amis@commune1871.org)

DESSINER LA COMMUNE

D'abord on feuillette les dessins une première fois, laissant glisser rapidement les pages sous son pouce, comme on le ferait des flip-books de notre enfance. À cette vitesse, on ne voit que des entre-

lacs de traits noirs, nerveux. Les fonds sont blancs, sauf quatre doubles pages d'un rouge Commune, placées à égale distance comme des marques de changement de bobines.

On revient à la couverture, plus orangée. Là, un visage masqué, mystérieux. Une sphère sans regard, mais non sans charme. En pochoir de *street-artiste*, on l'identifierait ins-



tantanément. Enrubannée, comme pour se planquer. Ou se protéger de la fumée. Une pétroleuse ?

Ayant amassé assez de questions, on se lance dans la lecture pour y chercher des réponses. Et là, surprise ! Par l'insertion de textes soignés, poétiques, l'auteur dévoile ses intentions, révèle ses motifs. Les dessins s'impriment alors différemment sur la rétine. Les soldats versaillais, alignés comme des machines tueuses, les corps cassés, suppliciés, les canons explosés, les

animaux faméliques, égarés, tout s'entremêle pour nous laisser une impression dominante, celle de la mort, du massacre fait aux vaincus. Les visages connus, icônes communardes comme traîtres de la Défense nationale, sont représentés sans yeux, comme des spectres. Des corps enchevêtrés on distingue avant tout les mains et les pieds, aux doigts raidis, tordus, hypertrophiés, témoins de la lutte à mort. L'auteur pousse sa science jusqu'à nous proposer un chemin à suivre, par quelques renvois à des pages éloignées, passées où à venir. Un dessin en explique un autre, devant lequel nous étions passés sans comprendre. Nous anticipons sur d'autres, devant lesquels nous repasserons en connaisseur. La lecture n'est plus linéaire, elle devient exploratoire.

Dessiner la Commune est un livre où il faut se laisser guider, faire tomber ses repères et ses barrières. On ne l'apprécie que mieux et certaines images restent longtemps dans nos pensées.

➤ PH

Éloi Valat, *Dessiner la Commune*, éditions Bleu autour, 2021

Édito : Entre mémoire, histoire et espoirs	· 02
Fête de la Commune 2022	· 03
Histoire	
Un programme d'inventaire archéologique	· 04
Le rapatriement des déportés par le Tage	· 06
Dossier Éducation	
À l'origine de la tradition éducationniste	· 09
Louise Michel et l'éducation	· 11
Maria Verdure, pionnière des crèches	· 14
Notre association	
Parcours du 18 mars à Belleville	· 16
Montée au Mur des Fédérés 2022	· 17
Signataires de l'appel à la Montée au Mur des Fédérés	· 18
Notre banquet 2022	· 19
Vie associative Berry	· 19
À Lyon aussi la Commune	· 20
Gard : Francisco Salvador-Daniel à l'honneur	· 22
Parcours communard au cimetière Montparnasse	· 23
Fête de Lutte ouvrière 2022	· 23
Actualité	
Hommage à Nathalie Le Mel à Ivry-sur-Seine	· 24
La Commune en bord de Loire	· 27
Massy : La Commune au parc Georges Brassens	· 28
Noirmoutier : Hommage aux communards	· 29
Rue de la Fontaine-au-roi, souvenir de la Commune	· 29
Hommage à Gabriel Ranvier	· 30
Culture	
Exposition Boris Taslitzky	· 31
Marx à Beaubourg	· 31
Lectures	
<i>Cahiers d'Histoire</i> : La Commune est vivante	· 32
<i>Jaurès sur la Commune</i> , présentation de Gilles Candar	· 32
Jean Baronnet, <i>Les archives de Maxime Vuillaume</i>	· 33
Yannick Lageat, <i>Les communards en Nouvelle-Calédonie</i>	· 34
Éloi Valat, <i>Dessiner la Commune</i>	· 35

Directrice de la publication : Claudine Rey.

Ont participé à ce numéro : Jean Annequin, Pascal Baumer, Pascal Bonnefemme, Éric Brès, Alain Bujard, Jean-Éric Douce, Eugénie Dubreuil, Marianne Feltrin, Jean-Louis Guglielmi, Marc Lagana, Yannick Lageat, Hugues Lenoir, Philippe Mangion, Laurent Olivier, Sylvie Pepino, Michel Pinglaut, Michel Puzelat, Joël Ragonneau, Maguy Roire, Jean-Pierre Theurier.

Coordination : Chantal Espilondo, Francis Pian · **Graphisme et iconographie** : Alain Frappier · **Impression** : Imprimerie Maugein · **JSSN** : 1142 4524

Le prochain bulletin (92) paraîtra en décembre 2022. Faire parvenir vos articles avant le 30 septembre 2022.



LES AMIES ET AMIS DE LA

Commune de Paris 1871

46 RUE DES CINQ-DIAMANTS 75013 PARIS · TEL : 01 45 81 60 54 · FAX : 01 45 81 47 91

courriel : amis@commune1871.org | site internet : commune1871.org

Ouvert du lundi au vendredi de 14 h à 17 h

Bibliothèque ouverte aux adhérents le mercredi et chaque premier samedi du mois de 14 h à 17 h (sur rendez-vous)